

**PRÉSIDENTIELLE 2019 :
Début du vote
de la communauté
nationale à
l'étranger**



P. 4

**ARMÉE
Gaïd Salah en visite de travail
aux Commandements des
Forces terrestres et de
la Gendarmerie nationale**

P. 24

**ALGÉRIE-ITALIE
M. Boukadoum
à Rome à la
conférence
MED-dialogues**

P. 24

PRÉSIDENTIELLE 2019

Les cinq candidats à l'épreuve du débat télévisé

Organisé par l'Autorité Nationale Indépendante des Elections, le débat qui a réuni, au Centre International des Conférences Abdelatif Rahal (Alger), les cinq candidats à la présidentielle, a

permis de faire le tour dans le détail avec eux sur cinq thèmes dominants. Animé par quatre journalistes choisis par l'ANIE, de l'Entv, El BiladTv, le quotidien d'Oran et El Khabar, le débat a tourné autour de

quatorze questions sur quatre grands thèmes avec un ordre de passage pour les réponses de candidats, selon un tirage au sort effectué sur place.

P. 3

DKnews



JUSTICE

**Haddad avoue avoir été
chargé de récupérer
l'argent de la campagne
du 5^e mandat**

P. 5

FORMATION PROFESSIONNELLE

**Belkhir Dada Moussa :
«Le dossier du baccalauréat
professionnel soumis lundi
prochain au Premier ministre »**

P. 5

LE MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, M. BENMESSAOUD :

**«Plus de 700 start-up
actives dans le secteur
du tourisme»**

P. 5

SANTÉ

**RHUME
10 mesures
efficaces
contre
les virus**

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2^E J - GR. D)
PARADOU AC - HASSANIA AGADIR :

**Les «Académiciens»
visent la tête du groupe**

Le PAC, seul représentant algérien en phase de poules de la Caf de football, accueillera dimanche la formation marocaine de Hassania Agadir au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00) avec l'intention de se hisser en tête du classement, à l'occasion de la 2^e journée (Gr. D).

P. 21



**TAXE SUR
LES GAFA**

**Londres
se met
de la
partie**

P. 7

MDN

**LUTTE
CONTRE LA
CRIMINALITÉ :**

**20
individus
arrêtés
dans le sud
du pays**

P. 24

IL SE TIENDRA EN MARS PROCHAIN 3^e Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables

La 3^e édition du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables se tiendra en mars 2020, a indiqué hier la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables. Cette édition sera consacrée aux startups activant dans le domaine des énergies renouvelables, du recyclage et de l'économie circulaire.



AIR ALGÉRIE Maintien samedi des vols en provenance et à destination de la France



Tous les vols d'Air Algérie prévus hier au départ et à l'arrivée des aéroports de Paris -CDG, Paris Orly, Lyon, Marseille, Toulouse et Bordeaux ont été maintenus, a indiqué un communiqué de la compagnie aérienne Air Algérie. "Le plan de vol d'Air Algérie doit s'ajuster suite aux annulations des vols durant les journées du 5 et 6 décembre dernier", précise la même source. A rappeler que le trafic aérien en provenance et à destination de la France a été perturbé jeudi et vendredi suite à la participation des contrôleurs aériens à un mouvement social en France.

SALLE IBN KHALDOUN Trois films en projecton

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 12 décembre à la salle Ibn Khaldoun, trois séances de projection par jour avec au programme : Angry Bird (14h), La reine des neiges (16h) et le mans 66 (19h).



MARDI À L'ESAA Vernissage de l'exposition "Taqwa"



En collaboration avec Axiom Agency, l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), organise mardi 10 décembre à partir de 17h, le vernissage de l'exposition intitulée "Taqwa". Cette exposition regroupe une série d'œuvres qui mettent à l'honneur la foi sous toutes ses formes. C'est un clin d'œil à chaque individu en quête de spiritualité et de paix intérieure.

TADMAIT Opération de dépistage du cancer du sein

L'Association "Ar-rach El Khir" de Tizi Ouzou, a organisé hier à la polyclinique de Tadmaït, une journée de dépistage du cancer du sein. Cette action de prévention entre dans le cadre du travail de sensibilisation à l'importance du dépistage et aux petits gestes du quotidien qui contribuent à la prévention contre le cancer.



CE MATIN À 8H30 Rencontre nationale CREG-opérateurs

Le ministère de l'Énergie organise ce matin à partir de 8h30 au siège du ministère, une rencontre nationale qui regroupera la commission de régulation de l'énergie et du gaz et les opérateurs.



FINANCES Présentation du plan d'action des impôts

Le ministère des Finances, organise ce matin à partir de 9h30, une rencontre qui portera sur la présentation du nouveau plan d'action des impôts.



CE MATIN À 9H Conférence sur l'impact des TIC au sein de la famille

Le ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, organise ce matin à partir de 9h, au Centre national d'étude, d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance, une journée d'étude sur «l'impact des technologies de l'information et de la communication au sein de la famille».



TIZI-OUZOU Hommage à "Mohya"

La Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, a rendu hommage hier, au grand artiste et dramaturge algérien "Mohya". A cette occasion, une pièce théâtrale intitulée "Sin Nni", texte de Mohya, mise en scène par Youssi Sadek et produite par la coopérative théâtrale "Macahu" d'Iferhanoune au théâtre régional Kateb Yacine.



Mobilis remercie les «Verts» pour leur année exceptionnelle



L'Équipe nationale termine l'année 2019 en beauté, Mobilis, le partenaire officiel de l'équipe nationale, remercie nos champions pour le parcours exemplaire accompli durant toute cette année.

Les verts ont depuis plus d'une année, aligné une série exceptionnelle et historique de 18 matchs sans défaite (15 gagnés et 3 nuls), un record mondial inégalé par aucune équipe durant cette période, ils ont connu la consécration en remportant le trophée de la CAN 2019, qui les a propulsés pour une seconde fois au toit de l'Afrique, 29 ans après une génération déjà dorée. L'Algérie reste sur sa bonne lancée en glanant 6 points en ce début d'éliminatoires de la CAN 2021, pour s'asseoir confortablement en tête de son groupe, et se classe à la 35^e place mondiale et 4^e sur le plan continental selon le classement FIFA du mois de novembre, affichant d'entrée ses intentions de conserver le titre continental, avant d'enchaîner en mars 2020 par une nouvelle aventure, celle des qualifications pour le Mondial 2022 au Qatar. L'Équipe nationale a connu ainsi de beaux moments, qui ont apporté joie et fierté aux Algériens, Mobilis le 1^{er} supporter du football en Algérie, fidèle à son engagement d'accompagner l'Équipe Nationale, réitère les messages de félicitations au peuple, et de remerciements aux joueurs, au coach et à tous son staff. Bravo aux fennecs! One, two, three, viva l'Algérie! Dzayer Bladna wel Khedra Dialna!

PORT D'ALGER Découverte d'une mine datant de l'époque coloniale



Un engin explosif datant de l'ère coloniale a été découvert mardi 3 décembre au niveau du port d'Alger, a indiqué la Direction générale de la Sécurité nationale dans un communiqué. Aussitôt découvert, une unité d'artificiers a été dépêchée sur les lieux pour prendre en charge l'engin en question, conformément aux procédures prévues dans ce genre de cas. Dans son communiqué, la DGSN dément ainsi des informations rapportées par certains sites internet faisant état de la découverte d'une bombe mardi 3 décembre au niveau du port d'Alger.

FORÊTS dix mille plants mis en terre à Cheniguel

Dix mille plants ont été mis en terre, à la faveur d'une grande opération de boisement, menée, hier, dans la commune de Cheniguel, à 117 km l'est de Médéa, à l'initiative de la conservation locale des forêts. Plusieurs clubs verts, des associations, de simples citoyens de la commune, ainsi que des agents communaux, venus des localités limitrophes, ont pris part à cette à cette activité, organisée dans le cadre de l'opération "Un arbre pour chaque citoyen", lancée début octobre passé, à travers l'ensemble des communes de la wilaya. Des espèces sylvoles, adaptées au climat et la nature du sol de cette commune semi-aride, ont été plantées au niveau de plusieurs sites, dans le but de freiner, d'une part l'érosion des sols, et favoriser, d'autre part, la régénération du couvert végétal, permettant ainsi de revitaliser des espaces utilisés dans l'élevage ovin et caprin qui constitue la principale ressource pour les habitants de cette commune.



PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Les cinq candidats à l'épreuve du débat télévisé

Dans ce débat qui a duré près de 2h45minutes, les cinq candidats ont répondu aux questions des journalistes choisis par l'ANIE sur différents dossiers politiques, socioéconomiques et diplomatiques. Dans cette édition, nous exposons les principales réponses aux questions relatives aux réformes politiques, au dossier de l'éducation et de la santé, à la diplomatie ainsi qu'à la vision des candidats sur les modalités de prise en charge des revendications du mouvement populaire. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur les volets économiques et celui de la consolidation des liens avec de la communauté nationale à l'étranger.

REFORMES POLITIQUES PROFONDES

Le premier chapitre de questions a tourné autour du volet politique, à savoir le projet de révision de la Constitution, l'assainissement de la vie politique et le renforcement des libertés individuelles et collectives et des nouveaux mécanismes en vue de garantir la régularité des élections.

Premier à intervenir, le candidat Abdelaziz Belaid a affirmé que toutes les Constitutions de l'Algérie «convenaient aux présidents», appelant à l'adoption «d'une Constitution qui convient au peuple». Déplorant la démission de l'élite et de la classe universitaire de la pratique politique, il a promis de travailler pour «établir la confiance des citoyens dans les institutions à travers une nouvelle Constitution qui consacre une nouvelle loi sur les partis et les élections et, qui met un terme au phénomène de l'impunité».

S'agissant des conditions de garantie d'un scrutin libre et propre, Belaid a qualifié la création de l'ANIE de «pas positif mais insuffisant, vu la persistance de certaines pratiques marquées par des mentalités désuètes».

M. Tebboune a plaidé l'impératif de l'adoption d'une nouvelle Constitution, qui soit capable de «séparer réellement entre les prérogatives des institutions de l'Etat et de redynamiser le contrôle pour s'écarter du pouvoir unique». Le changement de la vie politique se concrétise, a-t-il ajouté, à travers «le renouvellement des lois et à leur tête la loi relative aux élections afin de parvenir au choix d'élus intègres, sans utiliser l'argent sale ternissant l'image des échéances électorales», avant d'affirmer que «l'encadrement de l'action politique doit émaner essentiellement des partis et de la société civile».

Evouant le sujet des libertés, le candidat a mis l'accent sur le nécessaire «respect de la liberté des autres, qu'ils soient des minorités ou des majorités», pointant du doigt «certains dérapages dans l'exercice de la liberté d'expression». M. Tebboune a, toutefois, refusé «toute liberté attentant aux constantes nationales».

La création de l'ANIE est, selon le même candidat, «un pas de géant et une concrétisation de la volonté populaire», d'où l'importance pour le peuple algérien d'aller «vers les urnes pour protéger son choix et lutter contre (l'instinct) de la fraude».

De son côté, Ali Benflis propose «une nouvelle Constitution élaborée suite à de larges consultations n'excluant aucune partie», une loi suprême qui jette les bases d'un régime semi-présidentiel garant de la répartition des prérogatives au sein du pouvoir exécutif entre le président de la République et le chef du Gouvernement, choisis par la majorité parlementaire. Il a également appelé à «adopter une loi séparant l'argent de la pratique politique pour garantir un acte politique sain».

Pour ce qui est du renforcement des libertés, le président du parti Talaie El Houriyat a promis de créer «une commission des droits de l'Homme chargée de cette question, élue en toute liberté et composée de spécialistes en la matière pour défendre les libertés sans l'ingérence du pouvoir exécutif dans son travail». Quant aux mécanismes assurant des élections régulières, le même candidat a déclaré que «le premier créneau qu'il exploitera, en cas de victoire, est la crédibilité et la transparence des élections», soulignant qu'il réunira «pour l'élaboration de nouvelles lois sur les élections, la classe politique, les personnalités nationales, l'ANIE en y associant tous les partenaires politiques et les acteurs, y compris l'opposition».

Pour sa part, le candidat Azzedine Mihoubi s'engage à œuvrer avec «les partenaires de la scène politique pour élaborer une Constitution judicieuse qui renforcera la souveraineté populaire et instaurera une république d'institutions devant assurer l'équilibre entre les différents pouvoirs et éviter tout chevauchement entre leurs prérogatives en éloignant le pouvoir législatif des effets externes».

Evouant la vie politique, le Secrétaire général (SG) du RND par intérim a fustigé quant à lui «la démission du citoyen de la vie politique en raison de la dégradation des partis politiques, transformés en assiettes sous-tendant argent sale et favoritisme», appelant à «voir la structure

partisane et à reconstruire la scène politique pour rétablir la confiance entre le citoyen et les institutions à travers la révision du système juridique des partis, des élections et des associations».

Evouant la création de l'ANIE, considérée comme «un acquis démocratique à même de consacrer le pluralisme et éloigner les élections des pratiques administratives», le candidat a estimé que l'Autorité était «le seul gage pour les citoyens, les candidats, les partis et la démocratie».

Quant au candidat Abdelkader Bengrina, il estime que l'amendement de la Constitution doit reposer sur la déclaration du 1 Novembre et le Hirak du 22 février, en passant par l'organisation d'un référendum et l'ouverture d'un dialogue social inclusif pour parvenir à une charte qui jette les bases d'un régime semi-présidentiel et d'un Parlement qui exerce son contrôle en toute souveraineté, et des membres du Gouvernement choisis parmi la majorité parlementaire».

Une nouvelle Constitution qui «consacre les libertés individuelles et collectives et instaure l'équilibre entre les pouvoirs», a-t-il poursuivi. Le président du mouvement El-Bina s'engage à ce que le Parlement regroupe des partis indépendants loin de l'esprit régionaliste, promettant d'accorder un siège à l'opposition pour pouvoir effectuer convenablement son rôle.

M. Bengrina a promis également «la consécration des libertés individuelles dans le mouvement associatif, les médias, la presse et les droits de l'Homme».

Le prétendant à la magistrature suprême a reconnu par ailleurs que «la création de l'ANIE en est le noyau mais ne suffit pas», proposant dans ce sens, la mise en place d'une autorité indépendante, élue par le Parlement, chargée du processus électoral. Il a mis en avant «l'importance de la volonté politique dans le bon déroulement des élections».

"L'ECOLE ALGERIENNE EN DEHORS DES PRISMES IDEOLOGIQUES"

Dans le chapitre socio-éducatif, les cinq candidats ont eu comme question de dire comment ils comptent faire pour réformer les secteurs de la santé, de l'université et de l'école algériennes.

Le candidat Abdelkader Bengrina a indiqué que le programme qu'il propose pour le secteur de l'Education nationale repose sur une méthodologie «qui renforce le nationalisme et l'unité de la nation algérienne» et l'élaboration d'une loi spéciale à l'éducation et à l'enseignement, ainsi que la «sortie» du secteur de la fonction publique.

Le président du parti El Bina propose également l'ouverture d'un dialogue inclusif avec la famille universitaire en tenant l'université à l'écart de la politique et en encourageant la recherche scientifique.

Cernant le secteur de la santé, M. Bengrina a proposé «une distribution équitable» des projets de santé notamment les hôpitaux spécialisés au niveau du territoire national et la création d'hôpitaux en partenariat conformément aux expériences internationales réussies.

De son côté, Abdelaziz Belaid s'est engagé à «libérer» et «réformer» l'école algérienne à travers un dialogue inclusif réunissant l'ensemble des acteurs de l'éducation nationale, tout en tenant l'école algérienne loin de la politique.

Il a promis également d'œuvrer à ancrer le patriotisme dans les milieux scolaires et de procéder à la révision des horaires et des programmes. Rappelant que l'université algérienne «souffre d'énormes problèmes», le président du Front Moustakbel a affirmé que son programme vise à «la démocratisation de l'enseignement supérieur», s'engageant à consacrer une pension sociale au profit des étudiants garantie par la commune de résidence de l'étudiant, outre une bourse spéciale aux étudiants brillants.

Pour ce qui est du développement du secteur de la santé, M. Belaid a déclaré que son programme a pour objectif de «changer les menta-

lités», «appuyer» les établissements hospitaliers publics, élargir les conventions entre la sécurité sociale et les hôpitaux privés à plusieurs maladies, comme ce fut le cas pour les maladies cardiaques et l'insuffisance rénale. De son côté, le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune a fait savoir que son programme vise à «dissocier l'école» de la politique et adapter l'éducation à la création de richesses.

S'agissant de son programme pour la promotion de l'université et le secteur de l'enseignement supérieur, M. Tebboune a promis d'améliorer le niveau de vie des enseignants et de procéder au reclassement des chercheurs et la revalorisation de leur grille de salaire. Il s'est engagé également à conférer aux universités algériennes «la liberté entière» de signer des conventions de jumelage avec des universités étrangères.

Pour redynamiser le secteur de la Santé, M. Tebboune s'engage à revisiter, à travers son programme, la couverture sanitaire sur l'ensemble du territoire national, mettant l'accent sur la nécessaire révision de la politique préventive afin d'éradiquer définitivement certaines maladies. M. Benflis s'est engagé quant à lui s'il est élu, à accorder à la famille de l'éducation «un intérêt particulier» car étant «un gage de développement de tous les pays», promettant de renforcer les langues étrangères «au mieux des intérêts de notre pays».

Exprimant sa vision sur le développement de la recherche scientifique et la promotion de l'université algérienne, le candidat propose de «connecter l'université aux derniers développements au plan socioéconomique et la mettre à la disposition de tous les autres secteurs, tout en tirant profit du savoir-faire des cadres universitaires établis à l'étranger».

Le prétendant à la magistrature suprême, Azzedine Mihoubi a promis, lui, de traiter «l'ensemble des problèmes» du corps de l'éducation nationale en «éloignant l'école de toute influence d'ordre politique ou idéologique», et de «réduire» le fossé technologique existant dans le secteur de l'Education.

Quant à la relance de l'université et de la recherche scientifique, le Secrétaire général du RND par intérim promet d'ouvrir le champ de la compétitivité «en toute transparence» pour la création d'universités sous forme de partenariat public-privé (PPP) et le remplacement du système LMD (Licence-Master-Doctorat) par un autre système d'enseignement.

Afin de développer le secteur de la Santé, M. Mihoubi insiste sur «l'encouragement de l'investissement réussi» et la création d'hôpitaux en partenariat public-privés (PPP).

LA VISION DIPLOMATIQUE DES CANDIDATS

Au quatrième chapitre, les cinq candidats ont été invités à s'exprimer sur leur vision de la future diplomatie de l'Algérie, et sur les possibilités d'œuvrer à récupérer les avoirs détournés vers l'étranger.

A ce propos, le candidat Abdelaziz Belaid a fait état de l'adoption, dans la politique étrangère, des principes de réciprocité, de non-ingérence et d'intérêt commun, insistant sur l'impératif de développer la diplomatie économique.

Le représentant du Front El-Moustakbel veillera, a-t-il dit en cas de victoire, de s'orienter, au plan diplomatique, vers le continent africain, et de défendre le droit des peuples à l'autodétermination à l'instar des peuples palestinien et sahraoui.

Quant à Abdelmadjid Tebboune, il a rappelé que l'Algérie est une force régionale et a une présence et une influence dans le Mouvement des non alignés, déplorant, en revanche, le fait qu'elle a, en tant qu'Etat pivot, perdu (l'aile) africaine» et est écartée «des dossiers sensibles comme la Libye». Concernant la récupération des fonds détournés, le candidat s'est contenté de dire qu'ils seront «récupérés».

Pour sa part, le candidat Ali Benflis a affirmé que les principes de la politique étrangère algérienne sont inspirés de la Guerre de libération à l'instar de «la non ingérence et l'égalité entre les Etats». Le candidat de Talaie El Houriyat a déploré ce qu'il a qualifié de «personnalisation» de la politique étrangère durant les dernières

années, mettant l'accent sur l'impératif qu'elle (politique étrangère) «soit entre les Etats et non pas entre les personnes».

Concernant la récupération des deniers détournés, le même candidat a indiqué que cette tâche n'est pas aussi facile mais il recourra à certains mécanismes comme les conventions internationales sur la lutte contre le crime transfrontalier.

Pour sa part, le candidat Azzedine Mihoubi a rappelé les principes de la diplomatie algérienne à savoir le respect mutuel, l'intérêt commun, la non-ingérence dans les affaires internes des états, et la réciprocité, insistant sur la diplomatie économique.

«Il est facile de rapatrier les fonds détournés avec leur aide volontaire», a-t-il avancé. De son côté, M. Bengrina a mis en avant le rôle pivot de l'Algérie dans le règlement des crises, ajoutant que sa vision de la diplomatie reposait sur les principes du respect des autres pays et la réciprocité. S'agissant des fonds détournés, M. Bengrina a proposé de soumettre cette question à un référendum, ajoutant que «les personnes ayant comploté contre l'Algérie ne sont pas concernées».

MODALITES DE REPONSE AUX REVENDICATIONS POPULAIRES

Parmi la série de questions adressées aux cinq candidats, une a porté sur leur vision des modalités de prise en charge des revendications populaires demandant un changement politique.

M. Ali Benflis, président de Talaie El Houriyet, a indiqué que sa participation à la présidentielle était «au service du peuple», assurant qu'il «assume les aspirations du peuple algérien» au changement et à la satisfaction des revendications soulevées par le Hirak du 22 février.

Le président de Talaie El Houriyet s'est engagé, en cas de victoire à cette élection de réaliser son programme «dans sa totalité» et qui repose essentiellement sur «la consolidation du front intérieur». Il n'a pas précisé avec exactitude ce qu'il entend par «front intérieur».

De son côté, le candidat Azzedine Mihoubi a affirmé que son programme «prévoit plusieurs réponses» aux revendications populaires, s'engageant à les mettre en œuvre s'il est élu président de la République.

Après avoir promis de faire du 22 février «une journée de la souveraineté populaire», M. Mihoubi, qui assure l'intérim du SG du RND, a indiqué qu'il préservera «le caractère pacifique de ce Hirak», soulignant que le dialogue «est le socle» pour édifier une République d'institutions et une Algérie réconciliée avec «elle-même et fraternelle». Abdelkader Bengrina du parti Al Bina s'est félicité quant à lui des réalisations du Hirak populaire au niveau politique, disant que le peuple «a donné une leçon au pouvoir et «a fait échouer le 5ème mandat» que brigait le président démissionnaire Abdelaziz Bouteflika. Il a ajouté que le Hirak populaire a permis de concrétiser plusieurs revendications, s'engageant à satisfaire «le reste».

Il a promis également, s'il est élu président de la République, d'ouvrir un dialogue global avec les opposants de cette élection. Qualifiant le Hirak de «révolution», le candidat Abdelaziz Belaid a mis l'accent par ailleurs sur la nécessité d'«adopter de nouvelles méthodes avec de nouvelles mentalités pour aller vers une nouvelle République».

Le scrutin du 12 décembre est «un nouveau départ pour l'Algérie» pour l'édification d'une République basée sur le principe de l'Etat de droit, d'institutions et de libertés», a estimé le président du Front Moustakbel, soulignant qu'il était «grand temps pour remettre le flambeau à la génération de l'indépendance».

Pour sa part, le candidat Abdelmadjid Tebboune s'est engagé à être «fidèle aux revendications du Hirak», le qualifiant de «bénédiction» car il a fait éviter à l'Algérie des catastrophes. Il a salué également le rôle pivot de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'accompagnement du «Hirak», déclarant que «c'est grâce à l'ANP que nous sommes arrivés à ce stade».

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Début du vote de la communauté nationale à l'étranger

Les électeurs de la communauté nationale établie à l'étranger ont commencé à voter samedi pour l'élection présidentielle, cinq jours avant le scrutin du 12 décembre pour lequel cinq candidats sont en lice.

Ils sont 914.308 électeurs inscrits au niveau des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger à accomplir à partir d'aujourd'hui (Ndlr samedi) leur devoir électoral, selon le fichier électoral national électronique élaboré par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Le responsable de la communication de l'ANIE, Ali Draâ, avait annoncé jeudi que le début du vote pour le scrutin présidentiel pour la communauté nationale établie à l'étranger débutera samedi 7 décembre. Il a, également, affirmé que le vote pour les bureaux itinérants est prévu, quant à lui, 72 heures avant le jour du scrutin du 12 décembre. De son côté, le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, a affirmé que l'opération de révision périodique des listes électorales, effectuée du 12 au 17 octobre dernier, avait permis le recensement de 24.474.161 électeurs, dont 914.308 électeurs inscrits au niveau des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger. S'agissant de l'encadrement de l'opération de vote, le président de l'ANIE a fait état de la mobilisation d'un total de 501.031 encadreurs, dont 456 encadreurs affectés aux commissions électorales



diplomatiques et consulaires. Au niveau national, 61.014 bureaux de vote ont été mobilisés, dont 135 bureaux itinérants, tandis que le nombre des centres de vote s'élève à 13.181 centres.

Charfi exhorte les présidents des bureaux et centres de vote à la probité

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a exhorté, samedi à Alger, les présidents des bureaux et centres de vote à travers toutes les wilayas du pays dédiés à l'élection présidentielle du 12 décembre, à "la probité et à la loyauté envers le peuple".

Président une journée de formation et d'orientation par vidéoconférence au profit des présidents des bureaux et centres de vote, M. Charfi a déclaré "grâce à votre mobilisation sincère toutes les velléités de fraude seront vouées à l'échec". "Vous êtes le fer de lance de ce combat sacré pour faire sortir notre pays de la situation dans laquelle l'ont fait basculer les corrompus.

Ne craignez personne, écoutez uniquement les voix du peuple qui est sorti le 22 février dernier pour exiger la justice et choisir librement son président", a souligné le président de l'ANIE. "En aucun cas, nous n'accepterons que la confiance du peuple soit trahie", a-t-il déclaré, appelant, en outre, les présidents des bureaux et centres de vote à faire face à ceux qui agissent pour des intérêts donnés et qui tremblent dès que la date du scrutin approche". Par ailleurs, le président de l'ANIE a rappelé, lors de sa visite au centre de suivi du scrutin présidentiel de la communauté algérienne établie à l'étranger, qui a débuté ce jour, que le nombre de l'électorat à l'étranger s'élève à plus de 914.000 électeurs répartis sur 60 centres et 25 bureaux de vote se trouvant au niveau des postes diplomatiques et consulaires algériens dans 114 pays. Soulignant que le nombre de coordonnateur de l'ANIE à l'étranger s'élève à 8, répartis sur 8 zones géographiques, M. Charfi a fait état de 27 délégués de l'ANIE à l'étranger.

21^{ème} jour de la campagne électorale

Benflis affirme que "l'Algérie s'achemine vers une sortie de crise"

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Ali Benflis a affirmé, samedi à Batna, que "l'Algérie s'achemine vers une sortie de crise", estimant que ses positions "dérangent des parties étrangères connues" qui le "ciblent".

Lors d'un meeting populaire animé à la salle omnisports de Batna, au 21^{ème} et avant dernier jour de la campagne électorale, le candidat du parti Talaie el Hourriyet a indiqué que "l'Algérie s'achemine vers une sortie de crise, grâce à l'élection du 12 décembre", se disant "porteur d'un projet d'espoir rassembleur de tous les Algériens, tout en respectant les opinions opposées et en bannissant les discours violents qui n'aboutissent à aucun projet politique".

Commentant l'arrestation de l'un des "proches de sa campagne électorale" pour "intelligence avec des parties étrangères", Benflis a déclaré "mes positions, ma détermination à lutter contre la corruption et ma fidélité au serment des chouchoua dérangent des parties connues à l'étranger qui me ciblent", précisant que la direction de sa campagne électorale "compte des personnes intègres et d'autres qui veulent comploter

contre ma personne, mais ils ne réussiront jamais, car ma maison qui est de verre ne connaît point de corruption".

Pour le prétendant à la magistrature suprême, être la cible de ces parties "signifie que les coups qu'il porte à la corruption et aux corrompus sont douloureux", estimant que "toute lutte est faite de sang, de sacrifice et d'abnégation".

Après avoir dit "choisir le parti du peuple", le candidat de Talaie el Hourriyet s'est rendu dans 35 wilayas pour gagner sa confiance, car le peuple est souverain de l'accorder" à qui il veut.

Rappelant avoir mis en garde, après la présidentielle de 2014, contre "des parties étrangères en Algérie, alliées à des forces anticonstitutionnelles aspirant à ébranler l'Etat national", le candidat Benflis a salué "la mise en échec, par le peuple, de ce plan, le 22 février dernier, et l'accompagnement par l'armée du processus de recouvrement de la souveraineté nationale et de consolidation du front interne".

Pour le candidat, le Front interne "se renforce grâce à l'organisation du peuple, à son attachement à

la souveraineté et à la pratique d'une véritable citoyenneté, ainsi que grâce à l'accompagnement du Hirkar par l'Armée nationale populaire (ANP), qui a fait tomber la bande", ajoutant que "quiconque visant à attenter à l'unité nationale et aux symboles de l'Etat, devra d'abord faire face au peuple et à l'ANP".

La solution à la crise que traverse l'Algérie implique "la classification des priorités et la recherche de solutions urgentes dans les domaines politiques et socio-économiques, à même d'accorder la souveraineté au peuple d'élire un président légitime, qui ne soit pas autocrate et qui accorde à l'opposition sa place et le droit de s'exprimer librement, outre la consécration du principe d'alternance au pouvoir".

Au volet économique, M. Benflis a plaidé pour l'édification d'une économie de marché sociale, le partage équitable de la richesse nationale et la lutte contre le népotisme.

Concernant la crise sociale, le prétendant à la magistrature suprême s'est engagé à ouvrir le dossier du pouvoir d'achat en tenant compte des franges sociales vulnérables et défavorisées, outre le dossier de la

ferme au foyer à laquelle il a promis de lui consacrer une prime. Outre l'examen des dossiers des éléments de la garde communale, des patriotes, des retraités et des soldats de réserve de l'ANP, M. Benflis a promis, dans ce sens, la réhabilitation des corporations de l'éducation et de la santé.

Le candidat s'est engagé à réaliser l'égalité entre les Algériens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, tout en promettant "aux jeunes l'accès aux postes de responsabilité", outre l'ouverture du dossier des bénéficiaires de contrats pré-emploi ou de mécanismes de soutien, ainsi que celui de la retraite.

Pour pallier la crise de logement, le candidat a proposé "un fichier national visant à lutter contre la fraude et le népotisme" ainsi que la numérisation de l'économie en vue de mettre fin aux manipulations".

Évoquant les affaires locales, M. Benflis a loué la région des Aurès, qui a été l'une des premières à participer au déclenchement de la Révolution du 10 novembre 1954, promettant de démarginer cette région ainsi que d'autres pour lutter contre la misère et la pauvreté.

Bengrina promet un système républicain de rupture avec les anciennes pratiques

Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre Abdelkader Bengrina s'est engagé, samedi à Alger, à assurer un système républicain et démocratique puisant sa légitimité du peuple et consacrant la rupture avec les anciennes pratiques.

Animant un meeting à la Coupole du Complexe sportif Mohamed-Boudiaf, au 21^{ème} jour de la campagne électorale, M. Bengrina s'est engagé, en cas de victoire, à assurer "un système de gouvernance républicain et démocratique puisant sa légitimité du peuple algérien, consacrant la rupture avec les anciennes pratiques et ayant pour références la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954 et la Glorieuse guerre de libération".

Il a promis, dans ce sens, d'ouvrir à la sauvegarde des constantes de la nation, notamment par la ré-

habilitation de la langue arabe et sa généralisation à travers les départements ministériels, et à la protection de l'unité et de la cohésion du peuple.

Mettant en garde quiconque s'avise de porter atteinte à l'unité du peuple algérien, le président du Mouvement El-Bina a affirmé que la justice sera intransigeante avec ces individus.

Le front interne doit rester fort de même que la cohésion entre le peuple et l'Armée nationale populaire (ANP) et les différents corps de sécurité afin de "contrecarrer les tentatives visant la sécurité et la stabilité de l'Algérie", a soutenu M. Bengrina.

Le prétendant à la magistrature suprême a, par ailleurs, promis d'ouvrir un dialogue national inclusif en vue de renforcer l'unité nationale, de préserver notre stabilité et notre sécurité et de garantir la

prospérité de notre société". Par ailleurs, le candidat Bengrina a évoqué "une confrontation de vues, dans le société, entre ceux qui s'opposent à la solution constitutionnelle et plaident pour une période de transition et ceux qui sont favorables au processus électoral, car conscients des menaces que peut constituer la transition pour l'intérêt du pays".

"Le Hirkar populaire, a-t-il ajouté "a brisé l'injustice et la marginalisation et conduit les têtes de la corruption politique et financière en prison", affirmant que "nul ne peut nier que l'Algérie d'après le 22 février ne sera jamais celle d'avant cette date".

Le candidat du Mouvement El-Bina a appelé "les sages à la tête du pouvoir, et notamment l'Institution militaire à accompagner l'élection et à garantir les conditions de sa régularité, afin que le 12 décembre

soit la date de la mise en place des fondements de l'édification d'un Etat fort", a-t-il dit.

Après avoir demandé à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) d'accélérer l'enquête sur ce qu'il a qualifié de "tentatives de certaines parties de frauder aux élections", il a affirmé "détenir des preuves en images et son".

Mettant en garde contre "l'impact de toute tentative de fraude sur la confiance du peuple et sur les dérapages qu'elle risque de provoquer", il a appelé à saisir l'occasion du scrutin du 12 décembre pour "aboutir à un Etat fort que nous construisons ensemble en tant que génération de l'indépendance".

Le candidat Bengrina achèvera sa campagne électorale dimanche (demain) dans sa ville natale, Ouargla, où il animera un meeting populaire.

Mihoubi s'engage à faciliter les investissements étrangers en partenariat avec les entités nationales

Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre courant, Azzedine Mihoubi s'est engagé, samedi à partir de Khenchela à faciliter les investissements étrangers en partenariat avec les entreprises algériennes.

S'exprimant lors d'un meeting populaire animé à la cinémathèque de la ville à l'occasion du 21^{ème} jour de la campagne électorale, M. Mihoubi a assuré que, s'il était élu à la tête du pays, il s'efforcera de "faciliter les procédures d'investissements étrangers en Algérie conformément aux lois en vigueur assurant les droits du pays d'accueil, et le développement de son économie".

Le même candidat a souligné que la wilaya de Khenchela, comme d'autres wilayas du pays, recèle des res-

sources minières qui gagneraient à être exploitées "en partenariat avec des opérateurs étrangers afin de générer de la richesse et créer des emplois permanents pour mettre fin au bricolage". Sur un autre registre, le secrétaire général par intérim du RND a promis d'ouvrir un musée dans chaque commune du pays afin de permettre aux nouvelles générations de s'attacher plus à leur passé.

"Nous nous efforcerons d'ouvrir un musée dans chaque commune pour que nous ne devenions pas un peuple sans Mémoire", a-t-il martelé. Au cours de son meeting, M. Mihoubi a également promis de résoudre les problèmes des maquisains notamment celui relatif aux aliments de bétail en vue de préserver et diversifier

les ressources animales et mettre un terme à l'importation.

Il a ajouté qu'il ne se satisfera pas de "promulguer une nouvelle Constitution" s'il était élu président", mais qu'il "recourra au peuple à chaque fois qu'il sera nécessaire de le consulter sur des questions cruciales concernant l'avenir de la Nation". Abordant le débat télévisé la veille des candidats en lice à l'élection du 12 décembre, M. Mihoubi a estimé que ce rendez-vous a donné une image "appropriée de la démocratie en Algérie, l'instar de l'image honorable donnée auparavant par le peuple lors de son Hirkar pacifique et historique".

Saluant, en outre, le rôle de l'Armée nationale po-

ulaire dans la protection de l'Algérie, tout en évitant une dérive durant l'année 2019, le même candidat a relevé que "l'Algérie a parcouru un long chemin lui permettant de franchir le cap actuel grâce à l'ANP". Au terme de son meeting, M. Mihoubi a promis aux gardes municipaux, aux groupes d'autodéfense et aux retraités de l'ANP d'étudier leurs dossiers et de se pencher "sérieusement" sur leur cas pour améliorer leur situation sociale, certifiant qu'il accordera une grande importance aux femmes, en particulier celles au foyer en s'engageant notamment à leur accorder une prime pour leur implication dans l'éducation des générations montantes.

Tebboune promet le désenclavement des régions isolées et la relance des investissements

Le candidat indépendant à l'élection présidentielle du 12 décembre, Abdelmadjid Tebboune s'est engagé, samedi depuis El Bayadh, à "désenclaver les régions isolées et relancer l'investissement réel" à même de créer de la richesse et de l'emploi.

"Je promet, en cas de victoire, d'ouvrir au désenclavement de toutes les régions isolées du pays, y compris de la wilaya d'El Bayadh, à travers la construction de routes et la réalisation de nouvelles lignes ferroviaires,

outre l'élimination de tous les problèmes entravant le développement", a déclaré le candidat lors d'un meeting populaire à la Salle omnisport du chef lieu dans le cadre de l'avant dernier jour de sa campagne électorale menée sous le slogan "Engagés pour le changement, Capables de le réaliser".

Promettant, par ailleurs, d'instaurer un "réel" investissement à même de créer la richesse et l'emploi dans tous le pays, il a rappelé que son programme élec-

toral, qui comprend 54 engagements, en référence à la Guerre de libération nationale, vise à mettre fin à la misère et à la marginalisation des couches vulnérables grâce à plusieurs mesures et mécanismes, notamment la suppression de l'Impôt sur le revenu global (IRG) pour les revenus inférieurs à 30.000 DA/mois.

Dans le même contexte, Tebboune a réitéré son engagement à une prise en charge "effective" des problèmes et préoccupations des jeunes en leur accordant la priorité

dans toutes les politiques et secteurs, à leur transmettre le relais et à leur confier des postes de responsabilité.

Soulignant que l'Algérie traverse aujourd'hui une étape "difficile", M. Tebboune a affirmé que le pays se dirigeait vers "l'édification d'une nouvelle République, à compter du 13 décembre prochain", mettant l'accent sur l'impératif de participer massivement au scrutin prévu le jeudi prochain.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT ET MINISTRE DE LA CULTURE PAR INTÉRIM, HASSANE RABEHI, À ILLIZI : Les marches dénonçant l'ingérence étrangère, "une preuve irréfutable" de la conscience du peuple algérien"

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi a affirmé, vendredi à Illizi, que les marches imposantes qui continuent à sillonner les quatre coins du pays pour dénoncer les tentatives d'ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie et soutenir la prochaine élection présidentielle étaient «une preuve irréfutable» de la conscience du peuple algérien.

Dans une allocution prononcée à l'occasion d'une visite de travail à Illizi, M. Rabehi a précisé que «les positions nationalistes du peuple algérien ont raffermi le lien étroit l'unissant à son armée professionnelle, dressée en rempart, face aux ennemis du pays», affirmant que «le peuple prouvera, de nouveau, la profondeur et la solidité de ce lien, dans moins d'une semaine, lorsque les Algériens se dirigeront en masse pour élire leur Président en toute démocratie et transparence, et ce en consécration du droit du citoyen à l'exercice de son devoir électoral en liberté et responsabilité».

Soulignant que l'Algérie «fait face à des complots «anciens et nouveaux» ciblant son intégrité et sa stabilité», M. Rabehi a assuré que «le peuple, toutes franges confondues dans toutes les régions du pays, a renouvelé le serment de loyauté et de fidélité à l'Armée nationale populaire (ANP) comme il l'avait fait auparavant quand il s'est rallié à l'Armée de libération nationale (ALN) dans la protection de la patrie et de l'intégrité nationale».

Le ministre a, par ailleurs, estimé que «la vaste superficie

et la position géostratégique de la région d'Illizi, la qualifiant, grâce aux incitations législatives considérables décrétées dans ce cadre, pour attirer les investisseurs dans divers domaines à l'instar de l'agriculture, l'industrie et le commerce, un des leviers de l'économie nationale», a-t-il dit.

Rappelant l'importance de cette région qui représente une destination touristique par excellence eu égard de son potentiel culturel et civilisationnel, notamment, le parc national de Tassili, classé patrimoine international, le ministre a indiqué que le secteur de la Communication a toujours veillé, via les médias, à promouvoir les trésors de la wilaya d'Illizi, en terme de richesses et atouts naturels et civilisationnels séculaires.

À ce propos, M. Rabehi a mis en avant la «mission des médias dans ce sens, une mission d'autant plus importante au regard de la concurrence touristique internationale féroce», relevant l'impératif de recourir aux moyens de communication, classiques et modernes, en se basant notamment sur le numérique et les médias de proximité



«Le renforcement du paysage médiatique dans la wilaya d'Illizi par une station régionale de la Télévision constituera un levier médiatique supplémentaire permettant aux ressources humaines locales et aux compétences de la région de gérer cette nouvelle réalisation médiatique en consécration du droit du citoyen à l'information, à la culture et au divertissement», soutient encore le premier responsable du secteur. Cette station régionale devrait, a-t-il poursuivi «contribuer grandement à l'accompagnement du processus du développement local mais aussi au suivi des affaires nationales à partir de cette wilaya qualifiée

pour devenir un pôle régional par excellence».

Par ailleurs, le ministre a adressé ses félicitations aux citoyens de la wilaya d'Illizi à l'occasion de la promotion de la circonscription administrative de Djanet en une wilaya à part entière, affirmant que cette démarche «répond aux données du terrain et aux perspectives prévues, car devant permettre d'occuper la région de manière équilibrée et de rapprocher l'administration du citoyen dans le but de prendre efficacement en charge leurs préoccupations, et réussir partant le développement notamment dans les régions frontalières».

FORMATION PROFESSIONNELLE

Belkhir Dada Moussa : «Le dossier du baccalauréat professionnel soumis lundi prochain au Premier ministre»

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Belkhir Dada Moussa a révélé, samedi à Alger, que le dossier du baccalauréat professionnel était «fin prêt» et sera soumis lundi prochain au Premier ministre.

«Le dossier du baccalauréat professionnel est fin prêt et sera soumis lundi prochain au Premier ministre», a fait savoir M. Dada Moussa dans une déclaration à la presse en marge de la conférence nationale des universités. Citant les avancées réalisées dans ce dossier, le ministre a rappelé l'installation, fin septembre dernier, de la commission interministérielle chargée de l'examen du dossier de lancement du baccalauréat professionnel, laquelle vise à rendre le cursus

professionnel plus attractif pour les élèves et leurs parents. Selon M. Dada Moussa, la commission en question a été chargée de

«la réorganisation du processus de l'enseignement professionnel», en coordination avec le secteur de l'Éducation, l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique et la Direction générale de la fonction publique, et ce en application des instructions du Premier ministre, Noureddine Bedoui, données lors de la réunion du Gouvernement du 24 juillet dernier, en vue de rendre le cursus professionnel plus attractif pour les élèves et leurs parents. Il s'est dit optimiste quant



à la capacité de ce baccalauréat à former une génération maîtrisant la théorie et la pratique, notamment en matière d'intelligence artificielle. Il a assuré, à ce propos que le Bac professionnel «aura le même niveau que le baccalauréat général», et concernera les élèves admis, ajoutant que ce Baccalauréat offrira la possibilité aux lauréats de poursuivre leur cursus dans l'enseignement supérieur dans le cadre du système LMD.

Plus de 700 start-up actives dans le secteur du tourisme (ministre)

Plus de 700 start-up actives actuellement dans le secteur du tourisme et y participent énergiquement à la création d'emplois et de richesse, a indiqué samedi à Alger le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud.

«Le Gouvernement est déterminé à promouvoir l'intégration des start-up dans le secteur économique en général et dans le tourisme en particulier, car il s'agit d'entreprises innovantes créatrices de croissance», a déclaré le ministre lors d'une rencontre nationale sur le rôle des start-up dans le secteur.

Il a souligné qu'un décret exécutif, adopté récemment par le Gouvernement, «permettra d'encourager et d'accompagner davantage les start-up, appelées, plus que jamais, à occuper une position importante dans le développement et la diversification de l'économie nationale».

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part quelques 250 start-up algériennes, les

jeunes entrepreneurs ainsi que les universitaires présents ont estimé «nécessaire» l'élaboration d'un nouveau cadre législatif et réglementaire définissant clairement le statut des start-up en Algérie.

«Aujourd'hui, la volonté des pouvoirs publics d'encourager les start-up est claire, mais ces jeunes entreprises ne peuvent pas évoluer comme il se doit alors que leur statut n'existe même pas», a souligné Kerroud Abdelhamid, professeur à l'Université Alger 3 et expert dans la communication numérique.

«Si une start-up va à la banque pour avoir un crédit ou veut bénéficier d'avantages fiscaux, il faut d'abord qu'elle justifie son statut, or, il n'y a aucun cadre qui définit les critères d'un tel statut», a-t-il soutenu.

Il a fait remarquer, à cet égard, qu'une agence de voyage, par exemple, n'est pas considérée systématiquement comme une start-up, mais, si la même agence se lance dans des solutions numériques innovantes et

arrive à promouvoir la destination Algérie, elle peut alors réclamer ce statut et bénéficier des avantages fiscaux prévus.

«Pour prouver qu'elle est une start-up, l'entreprise doit se référer à un texte qui n'existe pas pour le moment», a-t-il encore expliqué.

Dans une déclaration à L'ÉAPS en marge de cette rencontre, M. Benmessaoud a assuré que les start-up «ne rencontrent aujourd'hui aucune entrave d'ordre législatif ou réglementaire et n'ont pas besoin de nouvelles lois pour évoluer». Il suffit de voir la progression du nombre et des résultats des start-up actives dans différents secteurs pour comprendre qu'il n'existe aucun obstacle face à leur évolution», a-t-il affirmé. A noter que la loi de finances de 2020 a introduit de nouvelles mesures portant sur l'exonération des start-up et des investissements des jeunes porteurs de projets des différents impôts et taxes. La loi a également mis en place des mesures incitatives

à même de faciliter à ces entreprises l'accès au foncier aux fins d'extension de leurs projets.

Le premier ministre, Noureddine Bedoui, avait fait part récemment de mesures pour faciliter l'inscription des start-up au registre de commerce, outre leur dispense de disposer d'un local.

Lors des débats, les intervenants ont formulé une série de recommandations visant à faciliter l'intégration des start-up dans le secteur de tourisme.

La mise en place d'un cadre réglementaire et législatif définissant les statuts des start-up et d'un écosystème adéquat, la simplification d'accès à la commande publique, l'incitation des opérateurs publics et privés à recourir aux solutions innovantes créées par ces entreprises ainsi que la promotion du rôle des incubateurs au niveau du système intégré des start-up, notamment au niveau des universités, des entreprises et des banques ont été les principales recommandations dans ce sens.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED:

Reprise du procès de l'affaire de «montage automobile» par l'audition de l'homme d'affaire Ali Haddad

Le procès de l'affaire relative à «l'activité de montage automobile», ayant vu l'implication de plusieurs responsables et hommes d'affaires, a repris, samedi, au Tribunal correctionnel de Sidi M'hamed par l'audition de l'homme d'affaires Ali Haddad. Les charges retenues contre l'homme d'affaire Ali Haddad concernent le blanchiment d'argent et le financement occulte de partis politiques. Interrogé par le président de l'audience Lakhdar Chaïchia concernant son rôle dans le financement de la campagne électorale de l'ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika, Ali Haddad a affirmé avoir reçu un appel le 25 janvier 2019 émanant de Saïd Bouteflika qui a sollicité son aide.

Haddad a révélé que le 6 février 2019, Saïd Bouteflika l'a appelé à nouveau pour le charger de récupérer l'argent se trouvant au siège de la direction de la campagne électorale à Hydra, d'un montant variant entre 700 et 800 Mds centimes.

Le Tribunal de Sidi M'hamed avait procédé, mercredi dernier, à l'audience d'anciens responsables et hommes d'affaires impliqués dans des affaires de corruption. Ces responsables en question, dont deux ex-Premiers ministres (Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sella), d'anciens ministres et hommes d'affaires, sont impliqués dans des affaires de corruption portant sur la dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'indus avantages, notamment dans l'activité de montage automobile.

Haddad avoue avoir été chargé de récupérer l'argent de la campagne du 5^e mandat

L'homme d'affaire Ali Haddad a avoué, samedi, lors de son audition par le juge du Tribunal correctionnel de Sidi M'hamed dans l'affaire relative à «l'activité de montage automobile», avoir été chargé par Saïd Bouteflika de récupérer l'argent destiné au financement de la campagne électorale du 5^e mandat, d'un montant allant entre 700 et 800 Mds de centimes.

Ali Haddad a affirmé avoir reçu, le 25 janvier 2019, un appel téléphonique émanant de Saïd Bouteflika pour solliciter son aide lors de la campagne électorale du 5^e mandat, en lui donnant une liste des personnes qui seront chargées de cette campagne.

Il a dit que Saïd Bouteflika l'a chargé, ensuite, de récupérer l'argent de la campagne se trouvant au niveau de la permanence de Hydra, soit entre 700 et 800 Mds de centimes, ajoutant que lorsque le directeur des finances de la campagne devait récupérer l'argent en question, il n'a trouvé que 130 millions Da au niveau de la trésorerie du Groupe Haddad.

En revanche, Haddad a nié avoir été chargé par Saïd Bouteflika de «collecter» l'argent de la campagne mais seulement de «récupérer» la somme d'argent qui se trouvait au niveau de la permanence de Hydra.

Parmi les personnes ayant financé la campagne, Haddad a cité le nom de «Mazouz Naim», qui lui a remis un chèque de 39 Mds de centimes au niveau du siège du Forum des chefs d'entreprises (FCE) à El Mouradia», ajoutant qu'il avait reçu ce dernier (Mazouz) à la demande de Saïd Bouteflika. Haddad a ensuite avoué avoir participé au financement de la campagne, avec Hacène Arbaoui qui a donné 20 voitures et 20 milliards de centimes. Le juge a ensuite entendu le directeur des finances de la campagne présidentielle, le dénommé Chaïb Mahmoud. Interrogé au sujet du compte sur lequel étaient versés les fonds destinés à la campagne, l'accusé a précisé que l'argent était déposé sur un compte du CPA au nom du directeur de campagne Abdelmalek Sella puis au nom d'Abdelghani Zaalane. Il a reconnu qu'on lui a demandé de retirer dudit compte un montant de 19,5 mds de centimes en trois fois, précisant avoir remis l'argent au dénommé Hadj Saïd, chef de cabinet du FCE. Hadj Saïd a reconnu avoir en effet reçu un montant supérieur à 19 mds de centimes qu'il a déposé au niveau de la trésorerie du groupe d'Ali Haddad à Dar El-Beïda (Alger). Avant de suspendre l'audience, le juge a entendu la partie civile, Achaïbou Abdelhamid, qui a affirmé avoir déposé un dossier de montage de véhicules auprès du bureau technique du ministère de l'Industrie en 2016, lequel a été refusé par l'ancien ministre de l'Industrie Abdesslem Bouchouareb qui a désigné à la place une autre entreprise alors qu'elle n'était pas qualifiée pour une telle activité. Dans sa réponse, le directeur de la commission technique du ministère de l'Industrie a indiqué que «la commission n'a reçu aucune demande concernant le montage de véhicules de type KIA de la part d'Achaïbou Abdelhamid», affirmant que «tous les dossiers passent par le bureau technique avant d'arriver au secrétariat du ministère».

AFFAIRES MONTAGE AUTOMOBILE-FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE

BOUTEFLIKA :

Saïd Bouteflika renvoyé de l'audience

Le juge d'audience au tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a ordonné, samedi, dans le cadre du procès d'anciens responsables et hommes d'affaires impliqués dans les affaires de montage automobile et de financement illégal de la campagne électorale du 5^e mandat de l'ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de faire sortir son frère Saïd Bouteflika de la salle d'audience, car ayant refusé de répondre aux questions qui lui étaient adressées.

Lorsque le tribunal l'a interrogé s'il avait demandé à l'homme d'affaire Ali Haddad de collecter des fonds pour le financement de la campagne électorale du 5^e mandat de son frère et de les transférer au siège de la société de Haddad, Saïd Bouteflika a refusé de répondre. Suite à quoi, le président de l'audience a ordonné de faire sortir Saïd Bouteflika de la salle, lequel a été reconduit à bord d'un véhicule de la gendarmerie nationale. L'audience s'est poursuivie par l'audition de la partie civile dans l'affaire de montage automobile, tandis que l'audience de dimanche sera consacrée au réquisitoire du procureur de la République.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE: Nécessité de redoubler d'efforts pour développer les énergies renouvelables

La nécessité de redoubler les efforts pour développer les énergies renouvelables en vue de mieux préparer la transition énergétique a été mise en exergue par les participants samedi à la 24^{ème} édition de «la Journée de l'Énergie». Ainsi, la secrétaire générale du ministère de l'Énergie, Fatma-Zohra Cherfi a souligné que «des riches débats engagés à travers l'ensemble du pays ressort un consensus sur le besoin d'élaborer une politique énergétique nationale rénovée» s'appuyant sur les expériences et les atouts du pays.

Elle a également souligné l'intérêt pour cette nouvelle politique qu'elle soit «en ligne avec les évolutions technologiques du monde et adaptée aux défis qui se présentent à nous».

De son côté, la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati a mis en exergue les efforts de l'Algérie pour atteindre les objectifs du développement durable, à travers l'élaboration de plusieurs stratégies.

Elle a, dans ce sens, cité l'adoption du premier plan national pour le climat pour la période 2020-2030, ainsi que la création récente du Commissariat aux Énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Elle a également souligné que «l'Algérie s'est engagée pour parvenir à un modèle économique durable» à travers des stratégies incluant plusieurs parties prenantes dans le domaine des énergies renouvelables.

Pour sa part, le Commissaire national aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa a indiqué qu'une stratégie globale pour le développement des énergies renouvelables sera mise en place prochainement.

Cette stratégie intégrera un plan de travail détaillé afin de donner une vision claire aux opérateurs économiques dans le but d'attirer l'investissement local et international dans ce secteur, a-t-il précisé.

«Pour ce faire, il faudra créer un climat d'investissement attractif et flexible», a estimé M. Yassaa. De son côté, le P-dg de Société nationale de l'électricité et du gaz Sonelgaz, Chaher Boulekhras a souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour développer les énergies renouvelables en vue de mieux préparer la transition énergétique et de s'affranchir progressivement, à moyen et long terme, des hydrocarbures.

Il a, dans ce cadre, appelé à une «véritable finance verte» qui accompagne l'industrie en finançant des projets électriques. Il a, par ailleurs, souligné que pour l'Algérie, «les ressources énergétiques occupent toujours une place prépondérante dans son développement socio-économique, vu qu'ils constituent leur principale source de devises». Cela doit, selon lui, changer vite mais sans que cet objectif de durabilité ne freine le développement économique.

Dans ce cadre, il a estimé que «les stratégies et politiques énergétiques qui assureront à notre pays un développement structurel de son économie sont celles-là mêmes qui permettront par la suite de mettre en œuvre les objectifs de développement durable».

RÉUNION OPEP+: Réduire davantage la production du pétrole à hauteur de 500.000 barils/jour

La réunion Opep-NonOpep qui s'est tenue, vendredi à Vienne (Autriche), a été sanctionnée par un accord portant réduction de la production du pétrole à hauteur de 500.000 barils/jour, pour soutenir les cours du brut.

La réduction globale de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses alliés atteindra, ainsi, 1,7 millions de barils/jour, a indiqué le communiqué final de la 7^{ème} réunion ministérielle Opep-NonOpep.

Plusieurs pays participants, notamment le Royaume d'Arabie Saoudite poursuivront leur contribution volontaire.

Cet ajustement entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2020 et sera soumis à l'aval de chacun des états participants à la Déclaration de coopération», indique-t-on de même source.

L'organisation et ses alliés comptent dans le cadre de «l'Opep+» tenir une réunion extraordinaire le 6 mars prochain à Vienne, sachant que les délais de réduction de la production expirent le 31 mars 2020.

Cette réunion extraordinaire sera précédée par la tenue à Vienne de 18^{ème} réunion du Comité ministériel de suivi de l'accord Opep-Non opep (JMMC) composé de sept pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Kazakhstan).

La 17^{ème} réunion ordinaire de la Conférence de l'OPEP est prévue le 10 juin 2020 à la capitale autrichienne.

En décembre 2018, l'Opep avait convenu avec dix pays producteurs non-Opep, dont la Russie, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1^{er} janvier 2019 pour une durée de six mois, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ses pays producteurs non-Opep.

Cet accord a été reconduit pour une durée supplémentaire allant du 1^{er} juillet 2019



au 31 mars 2020 lors des réunions de l'OPEP tenues en juillet dernier à Vienne.

Suite aux baisses supplémentaires décidées par l'Organisation et ses alliés aujourd'hui, le total des baisses de production s'élève à 1,7 million de barils/jour.

La 7^{ème} réunion de l'Opep+ était une occasion aux participants de réaffirmer leur intérêt constant aux principes fondamentaux du marché de pétrole stabilisé et équilibré et ce en faveur des producteurs, des consommateurs et de l'économie mondiale.

A l'effet de suivre l'exécution juste en temps opportun et équitable des baisses de la production décidées, la JMMC est appelé à poursuivre le suivi de leur exécution et à présenter un rapport à la réunion avec le soutien du comité technique conjoint et du secrétariat de l'Opep.

L'Algérie appelle à une plus grande coopération entre les pays membres et non membres de l'OPEP

Pour sa part, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab a appelé, à l'issue de la réunion de l'OPEP, à une plus grande coopération entre les pays

membres et non membres de l'OPEP en vue de parvenir à réaliser un équilibre et les prix satisfaisants pour les producteurs et les consommateurs.

A l'issue des travaux de la 17^{ème} réunion de la Conférence de l'Opep tenue jeudi à Vienne, le ministre a indiqué que l'Algérie qui présidera l'organisation aura de grands défis l'année prochaine et nous ouvrirons à coordonner entre les membres pour attirer un grand nombre de pays pour adhérer à l'accord de coopération». L'Algérie avait pris, jeudi à Vienne, la présidence de l'Opep qu'elle assurera à compter du 1^{er} janvier 2020, succédant au Venezuela.

Cette période coïncide avec le 60^{ème} anniversaire de la création de l'Organisation. Le ministre a pris la présidence de l'Opep lors d'une cérémonie en présence du Secrétaire général de l'Opep, Mohamed Barkindo, organisée avant le début des travaux de la 17^{ème} réunion ministérielle du Comité conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep, tenue à la capitale autrichienne Vienne.

À cette occasion, le ministre a déclaré que «l'Algérie s'honore d'assurer la présidence

des réunions de l'Opep en 2020», exprimant son souhait que cette année «sera pleine de réalisations dans l'intérêt des pays membres». «L'Algérie n'a eu de cesse d'éviter au rapprochement des vues entre les pays frères et amis (...), après la nationalisation des hydrocarbures, au début des années 70, elle avait accueilli le premier sommet des Souverains et Chefs d'États membres de l'Opep, en 1975, qui avait été sanctionné par sa première déclaration officielle», a ajouté le ministre.

Ce Sommet a été suivi de plusieurs réunions de l'Organisation tenues à Alger et Oran lesquelles étaient toutes «réussies», a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, M. Arkab a affirmé que «l'accord historique d'Alger, du 28 septembre 2016, a instauré les fondements de la proclamation de la coopération Opep-non Opep.

Cet accord adopté par 25 pays producteurs a démontré la capacité collective de l'Opep à travailler avec flexibilité et bonne gouvernance, donnant au marché du pétrole une vision claire et transparente, notamment concernant le niveau mensuel de l'offre des 25 pays signataires».

Qualifiant «la déclaration de coopération de Russie et historique», le ministre a affirmé que «l'Algérie poursuivra ses efforts au profit des producteurs, des consommateurs et de l'industrie pétrolière en vue de réaliser l'équilibre du marché international».

«Nous sursurons de concert avec les pays membres et non membres de l'Opep pour trouver les voies et moyens à même de poursuivre notre coopération et préserver les fondements de dialogue continu entre les pays de l'Opep et non Opep et les pays producteurs et consommateurs», a encore dit le ministre.

PÉTROLE: Le panier de l'Opep grimpe à près de 65 dollars le baril

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), composé de 14 bruts, a grimpé à 64,81 dollars le baril jeudi, contre 63,39 dollars la veille (mercredi), selon les données de l'Opep publiées sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen(Congo), Orient (Equateur), Zaffiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février avait gagné 39 cents, pour clôturer à 63,39 dollars. A New York, le baril

américain de WTI pour janvier a terminé à 58,43 dollars, comme mercredi.

Coïncés entre croissance mondiale morose, stocks de pétrole abondants et cours toujours fragiles, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, réunis jeudi et vendredi à Vienne, sont parvenus à un accord vendredi pour réduire encore leur production d'au moins 500.000 barils par jour afin de soutenir les cours du brut.

Cette réduction portera l'effort total de limitation de la production à 1,7 million de barils par jour (mbj) pour l'ensemble du groupe de 24 pays, avait indiqué à Vienne les ministres de l'Opep et leurs partenaires non Opep, dont la Russie. Les deux premiers contributeurs à ces quotas renforcés, l'Arabie saoudite et la

Russie, vont supporter près de la moitié de l'effort supplémentaire, avec des coupes respectives de 167.000 et 70.000 barils par jour.

À ce nouvel objectif s'ajouteront des baisses «volontaires et supplémentaires» de plusieurs producteurs, l'Arabie Saoudite en tête. «Nous allons poursuivre notre réduction volontaire de 400.000 barils par jour», a affirmé le nouveau ministre saoudien de l'Énergie, Abdel Aziz ben Salmane, demi-frère du prince héritier Mohammed ben Salmane. Par rapport aux niveaux de production d'octobre 2018, le total des baisses devrait atteindre 2,1 mbj, selon les participants à la réunion.

L'objectif que se sont fixés les producteurs fera l'objet d'un examen d'étape lors d'une «réunion extraordinaire» début mars 2020 à Vienne.

L'Opep et ses alliés restreignent encore leur production, le pétrole à un plus haut

Les pays Opep et non Opep sont parvenus à un accord vendredi pour réduire encore leur production d'au moins 500.000 barils par jour afin de soutenir les cours du brut, qui ont terminé la séance à leur plus haut niveau depuis fin septembre.

Cette réduction va porter l'effort total de limitation de la production à 1,7 million de barils par jour (mbj) pour l'ensemble du groupe de 24 pays, ont indiqué à Vienne les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs partenaires non Opep, dont la Russie. Cette alliance de producteurs assure environ la moitié du brut mondial. Les ministres des deux ensembles ont passé deux jours dans des réunions marathon au siège de l'Opep afin de s'entendre sur les modalités d'une baisse de production fébrilement attendue par les marchés. Les deux premiers contributeurs à ces quotas renforcés, l'Arabie saoudite et la Russie, vont supporter près de la moitié de l'effort supplémentaire, avec des coupes respectives de 167.000 et 70.000 barils par jour. À ce

nouvel objectif s'ajouteront des baisses «volontaires et supplémentaires» de plusieurs producteurs, l'Arabie Saoudite en tête. «Nous allons poursuivre notre réduction volontaire de 400.000 barils par jour», a affirmé le nouveau ministre saoudien de l'Énergie, Abdel Aziz ben Salmane, demi-frère du prince héritier Mohammed ben Salmane. Par rapport aux niveaux de production d'octobre 2018, le total des baisses devrait atteindre 2,1 mbj, selon les participants à la réunion. La nouvelle a réjoui les investisseurs sur les marchés pétroliers. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février s'est apprécié de 1,00 dollar, ou 1,6%, pour finir à 64,39 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour janvier a gagné 77 cents, ou 1,3%, pour clôturer à 59,20 dollars, terminant à leurs plus hauts niveaux depuis fin septembre.

L'objectif que se sont fixés les producteurs fera l'objet d'un examen d'étape lors d'une «réunion extraordinaire» début mars 2020 à Vienne.

Le capital du Groupe Télécom Algérie triplé

Le capital du Groupe Télécom Algérie (GTA), qui a réalisé ces trois dernières années des résultats bénéficiaires, a été triplé atteignant les 220 milliards DA, a annoncé jeudi à Valence (Espagne) le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houada-Imane Faraoun.

"Suite aux résultats bénéficiaires des trois dernières années enregistrés par les différentes filiales du groupe en l'occurrence Mobilis, Algérie Télécom et Algérie Télécom Satellite, nous avons procédé récemment à une augmentation du capital de toutes ces filiales et par la même du groupe, soit l'équivalent de plus de 129 milliards de DA", a indiqué à l'APS Mme Faraoun en marge de l'inauguration du système sous-marin en fibre optique ORVAL/ALVAL (Alger-Oran-Valence).

Elle a expliqué que "le capital de l'ensemble des filiales de GTA, qui était de 91 milliards de DA, a atteint, avec cette augmentation, les 220 milliards de DA".

"Nous avons, ainsi consolidé les résultats bénéficiaires de trois ans en multipliant le capital du groupe de pratiquement 3 fois", a-t-elle ajouté, précisant que "cette réussite a été possible grâce aux efforts fournis par les employés du Groupe". Créé en 2017, le



Groupe Télécom Algérie a été chargé de piloter les trois entreprises publiques Mobilis, Algérie Télécom et Algérie Télécom Satellite avec pour mission la supervision des projets

dans une optique de convergence, de consolidation et d'optimisation des ressources techniques, humaines et financières du secteur des télécommunications.

USA - GB:

Une enquête conclut que Cambridge Analytica a bien trompé les utilisateurs

Les autorités américaines ont déclaré mercredi que la firme britannique Cambridge Analytica, connue pour le scandale de détournement massif de données d'utilisateurs de Facebook, a trompé les utilisateurs du réseau social sur sa façon de collecter et de traiter leurs informations personnelles.

L'Agence fédérale de régulation du commerce, la FTC, est venue au bout de son enquête lancée en mars 2018 en concluant que l'ex cabinet de consultants politiques avait "récolté les informations personnelles de dizaines de millions d'utilisateurs de Facebook pour réaliser des profils d'électeurs à des

fin de ciblage". Des conclusions sans surprise après la publication par Facebook des résultats d'une enquête interne dès 2018.

Le cabinet britannique, qui a travaillé avec l'équipe de campagne de Donald Trump pour la présidentielle en 2016, a été dissous en 2018, après la révélation du scandale.

Cambridge Analytica proposait à des utilisateurs du réseau un "test de personnalité" dans des termes "faux et trompeurs", affirmant notamment qu'il ne téléchargerait pas les noms des personnes ni des informations permettant de les identifier.

Le scandale a éclaté grâce à des révélations de

lanceurs d'alerte dans la presse expliquant que la firme avait créé des profils psychologiques de millions de personnes, à leur insu, grâce à l'analyse des données, dans le but de prédire leur comportement et de les influencer.

Le quizz a été téléchargé par 270.000 personnes, mais l'application récoltait aussi les informations de leurs contacts.

Plus tôt cette année, le régulateur avait déjà négocié un accord avec l'ancien patron, Alexander Nix, et le développeur, Aleksandr Kogan, qui les oblige à supprimer ou détruire toutes les infos personnelles qu'ils ont accumulés.

En 2018, Cambridge Analytica avait affirmé

avoir été ruinée par de "nombreuses accusations sans fondement".

Elle a aussi été impliquée dans la campagne britannique pour le Brexit en 2016.

L'enquête interne de Facebook avait établi que les données de 87 millions d'utilisateurs américains et étrangers avaient été compromises par la firme dont les pratiques enfreignaient son règlement.

Le géant des réseaux sociaux a payé une amende record de 5 milliards de dollars cet été pour sa mauvaise gestion des données privées de ses utilisateurs et accepté de mettre en place certains changements de gouvernance négociés avec la FTC.

ESPACE/SATELLITES

La Chine place 6 satellites sur orbite à l'aide d'une seule fusée

La Chine a envoyé samedi six satellites dans l'espace depuis le Centre de lancement de satellites de Taiyuan, dans la province chinoise du Shanxi (nord), a rapporté l'agence Chine nouvelle.

"Ils ont été lancés grâce à une fusée Kuaizhou-1A (KZ-1A) et sont entrés en orbite prévue avec succès", indique Chine nouvelle.

Il s'agit du deuxième lancement du Centre de lancement de satellites de Taiyuan en moins de six heures, après qu'une autre fusée KZ-1A a envoyé le satellite Jilin-1 Gaofen 02B dans l'espace, établissant un nouveau record pour l'industrie aérospatiale chinoise, selon la même source, ajoutant que "cela représente aussi une percée pour le centre en matière de lancement rapide et de capacités de lancement d'urgence".

Les satellites HEAD-2A et HEAD-2B font partie du premier groupe de satellites de la constellation Skywalker, développée par la société Aerospace Technology Co. Ltd, basée à



Pékin. Ils fourniront aux utilisateurs à l'échelle mondiale des services tels que la surveillance environnementale, la supervision du matériel, le renforcement des communications d'urgence et la collecte de renseignements sur les navires et avions dans le monde.

Développés par Spacety Co., Ltd.,

société basée à Changsha, dans la province du Hunan, les satellites Spacety-16 et Spacety-17 sont des satellites de télédétection micro-nano à résolution moyenne destinés principalement à la prévention des catastrophes, aux applications maritimes, à la télédétection agricole et à la surveillance de l'environnement polaire.

Les satellites Tianqi-4A et Tianqi-4B, développés par une société de haute technologie basée à Beijing, sont des satellites en orbite basse.

Ils offriront des services tels que la transmission des données de l'Internet des objets mondial, les communications d'urgence et le suivi du matériel. KZ-1A est une fusée porteuse à combustible solide caractérisée par son coût faible, sa haute fiabilité et une courte période de préparation.

La fusée, développée par une entreprise relevant de la China Aerospace Science and Industry Corporation, est principalement utilisée pour lancer des microsattelites en orbite basse.

TAXE SUR LES GAFA

Londres se met de la partie



Alors que le torchon commence à brûler entre Paris qui a décidé de mettre en application la fameuse taxe GAFA, pour imposer les géants américains du numérique, et Washington qui ne veut pas en entendre parler et menace de taxer les produits français à leur entrée sur le marché américain, le Premier Ministre britannique se met de la partie en appelant lui aussi à de nécessaires taxes sur les géants numériques américains, prenant du coup le risque de se mettre le président Trump sur le dos.

Il vient en effet de rebondir sur un texte débattu l'année dernière à Londres qui mentionne une taxe de 2% sur les ventes des sociétés comme Google, Apple ou Amazon ; « Boris Johnson souhaite donc une contribution "plus juste" des Gafa, estimant que l'Etat doit s'intéresser à leurs immenses revenus et étudier leur taux d'impositions », lit-on dans un papier du site <https://fr.euronews.com>, mis en ligne le 4 décembre dernier.

Cette position intervient au moment où les échanges s'intensifient entre Paris et Washington pour trouver un terrain d'entente sur cette fameuse taxe.

DKNews

RÉSEAUX SOCIAUX: L'application Tiktok dans le viseur



En pleine guerre commerciale entre les Usa et la Chine, il est évidemment clair que ce sont les sociétés technologiques qui sont les plus ciblées.

Après ZTE et Huawei, les équipementiers chinois mis dans le collimateur des autorités américaines, c'est au tour de cette application de réseautage social, TikTok, propriété de la société chinoise ByteDance de se voir objet et toutes les accusations et notamment de travailler pour Pékin.

« Une étudiante d'une université californienne a intenté une action collective en justice contre l'application TikTok, qu'elle accuse de récolter de grands volumes de données sur ses utilisateurs et de les stocker en Chine », rapporte le site d'information gratuit français 20minutes.fr.

Cette action au moment où les autorités de la concurrence enquêtent déjà sur le rachat d'une application de musique et streaming, et quelques mois après une amende de 5 millions de dollars pour collecte de données des enfants sur le territoire américain.

Il faut préciser que es attaques coïncident avec une explosion du nombre d'utilisateurs de l'application qui fait un carton un peu partout et notamment aux Etats Unis.

DKNews

MILA: Insistance sur le caractère sacré de la patrie dans le Coran et la sunna



Le caractère sacré de la patrie dans le Coran et la Sunna ont été mis en exergue jeudi à Mila lors d'une conférence sur «le rôle du discours religieux dans le raffermissement des valeurs patriotiques.» «Dans la religion islamique, la patrie revêt un caractère sacré», a affirmé Khaled Younès, chargé des études au ministère des Affaires Religieuses et Wakfs qui a estimé prioritaire la préservation de la sécurité nationale ainsi que la sécurité alimentaire, sanitaire et intellectuelle.

Il a, à ce propos, mis l'accent sur la responsabilité des imams et de la mosquée dans la préservation de la sécurité intellectuelle face aux idées et valeurs qui nuisent au pays. «Le discours des imams dans les mosquées doit être réaliste et proche des préoccupations des citoyens et des questions d'actualité comme l'on toujours fait les savants réformateurs dont Abdelhamid Benbadis et El Bachir El Ibrahimy», a-t-il soutenu. Le directeur de wilaya des affaires religieuses, Messaoud Bouledjoudja, a plaidé pour la promotion du discours de la mosquée et la préservation de cette institution contre tout ce qui est de nature à perturber la sérénité et la quiétude du culte, avant de rappeler que les trois dernières années avaient enregistré 14 cas d'agression contre des imams et cadres du secteur dans la wilaya.

M'SILA: 1600 logements AADL à réceptionner en 2020



Un total de 1600 logements AADL (Agence d'amélioration et de développement du logement) implanté au chef lieu de M'sila seront réceptionnés en 2020 et viendront renforcer le parc logement de la wilaya, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Ce quota de logements de type location-vente (AADL) sera réceptionné «avant la fin de l'année 2020», ont annoncé les services de la wilaya, soulignant que les travaux de réalisation confiés à plusieurs entreprises avancent à un rythme jugé «acceptable».

Six-cents (600) logements faisant partie du dit quota sera attribué «avant la fin du premier semestre 2020», a-t-on noté, rappelant que «les souscripteurs au programme AADL attendent leurs appartements depuis plus de 8 ans».

La réception prochaine de ce quota contribuera à alléger la demande sur le logement dans la capitale du Hodna et à baisser le taux d'occupation du logement (TOL) de 5 à 4,5 personnes par logement.

DAIP: Vers la titularisation de 11200 jeunes contractuels de pré-emploi à Constantine

Pas moins de 11200 jeunes contractuels de pré-emploi seront titularisés dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris jeudi du directeur du service informatique à l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Hocine Lebhi.

S'exprimant en marge d'une journée d'information et de sensibilisation, tenue au siège de la wilaya dans le but de mettre en lumière les mesures prises dernièrement par le conseil du gouvernement pour la titularisation des contractuels de pré-emploi, Hocine Lebhi a révélé que sont concernés par cette mesure 10873 jeunes placés par le biais de l'ANEM de Constantine au sein d'administrations publiques et 327 autres au sein des secteurs d'activités économiques. Il a ainsi expliqué que cette opération lancée en novembre touchera dans une première phase tous les contractuels en poste depuis plus de huit ans et ayant un contrat courant jusqu'au 31 octobre, soit un total de 5494 jeunes qui seront titularisés avant la fin de l'année 2019.

Sur le plan national, cette mesure devrait d'abord profiter à 160 000 jeunes avant de toucher durant l'année 2020 près de 105 000 autres ayant une ancienneté comprise entre 3 et 8 ans, puis en 2021 plus de 100 000 jeunes ayant une ancienneté infé-



rieure à 3 ans, a-t-il ajouté. «Ces mesures n'excluront aucun contractuel et seront menées selon des critères objectifs et un calendrier bien précis», a affirmé Hocine Lebhi qui a assuré que toutes les conditions ont été fixées pour le lancement effectif de cette mesure, notamment dans les

secteurs regroupant le plus grand nombre de travailleurs sous contrat ANEM. La rencontre qui a regroupé de nombreux jeunes contractuels de pré-emploi et responsables des annexes locales de l'ANEM a donné lieu à un large débat autour de cette mesure.

SCOLARITÉ: Les directeurs d'établissements scolaires invités à coopérer avec les parents d'élèves

Les directeurs d'établissements scolaires doivent coopérer avec les parents d'élèves pour résoudre les problèmes de scolarité, a soutenu la secrétaire générale de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves, Djamilia Khair, jeudi à Tissemsilt.

A l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur «le rôle des associations des parents d'élèves à activer la relation entre la famille et l'école», Djamilia Khair a insisté sur la coopération des directeurs d'établissements éducatifs avec les représentants des parents d'élèves pour résoudre tous les problèmes rencontrés par l'élève et l'école et contribuer ainsi à améliorer leurs conditions de scolarité. La fédération travaille en permanence et de concert avec le ministère de l'Éducation nationale en lui soulevant les problèmes que



rencontre l'école algérienne et sa vision d'améliorer les conditions de scolarité, a-t-elle affirmé, appelant les parents d'élèves à poser les problèmes rencontrés par leurs enfants de manière responsable, prônant le dialogue constructif avec les directeurs des établissements scolaires. Elle a également souligné que la

Fédération nationale des associations des parents d'élèves est implantée à travers tous les établissements et poursuit ses efforts visant à prendre en charge les problèmes qui touchent aux élèves et à l'école.

Le wali de Tissemsilt, Salah El Affani a fait savoir, pour sa part, que le secteur de l'éducation de la wilaya a

bénéficié de nouvelles actions dans les deux dernières années permettant d'améliorer les conditions de scolarité des élèves.

Il a relevé que la région a bénéficié de plus de 200 bus de transport scolaire et que 450 écoles ont été rénovées, en plus de projets qui seront réceptionnés et d'autres qui seront lancés dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

A noter que cette journée d'étude organisée par la direction de l'éducation a enregistré la présence du corps éducatif qui ont débattu des programmes élaborés par les associations des parents d'élèves en collaboration avec la direction de l'éducation et le rôle de sensibilisation de cette association en direction des élèves et l'importance de ces associations dans la relation famille/école.

BOUMERDES: Plus de 2,44 milliards DA pour le renforcement du réseau électrique

Un programme de développement doté d'une enveloppe de 2,44 milliards de DA a été affecté par la société de distribution de l'électricité et du gaz de Boumerdes pour le renforcement du réseau électrique de la wilaya et mettre un terme aux coupures récurrentes du courant, a-t-on appris jeudi du directeur local de l'entreprise.

«L'enveloppe budgétaire a été affectée à la wilaya dans le cadre du programme centralisé de l'exercice 2019/2020 et suite à un diagnostic précis des insuffisances liées à l'approvisionnement des abonnés en énergie électrique dans toute la wilaya», a

indiqué à l'APS Amar Medjber. Ce programme d'importance prévoit, notamment, a-t-il ajouté, la réalisation de 138 postes de distribution de l'énergie électrique, à travers 15 communes. «Quelque 26 postes transformateurs ont été déjà lancés en chantier, au moment où 80 le seront la semaine prochaine. Le reste est programmé à la réalisation ultérieure», a-t-il fait savoir.

A cela s'ajoute, a-t-il dit, la réalisation programmée de 40 lignes électriques de basse tension et de trois autres de moyenne tension.

Selon Amar Medjber, la mise en exploitation du programme de déve-

loppement «est prévu avant l'été 2020». Sachant que 17 postes transformateurs ont été mis en service dernièrement au titre du programme de développement de 2019.

Ces deux programmes s'ajoutent à d'autres plans de développement similaires déjà concrétisés en 2018.

Il s'agit notamment de la mise en service de neuf postes transformateurs et la réalisation de 12 lignes électriques de moyenne tension sur un réseau linéaire de 40 km ayant profité aux communes de Thénia, Cap Djinet, Kherrouba, Ouled Haddadj, Boumerdes et Tidjelabine.

CNR- GUELMA : Près de 1.000 visites d'assistance sociale en 2019 aux domiciles des personnes âgées

Au total, 983 visites d'assistance sociale ont été effectuées par les éléments du service de l'assistance sociale auprès de la caisse nationale des retraités (CNR) aux domiciles des personnes âgées et personnes aux besoins spécifiques dans la wilaya de Guelma depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris jeudi du directeur de l'Agence de wilaya de cette caisse.

Inscrites dans le cadre de la prise en charge sociale des retraités dont l'état de santé ne leur permet pas de se déplacer aux bureaux de la CNR, ces visites ont été effectuées en faveur des personnes qui résident dans des villages et des zones éloignées, a précisé Mohamed-Amine Haddad au cours d'une conférence de presse organisée au siège de l'antenne locale de cet organisme.

Les visites d'assistance sociale ont permis aux retraités qui vivent le grand âge, de régler leurs situations auprès de la CNR et de la Caisse de sécurité sociale, ainsi que de bénéficier de quelques services de santé, a assuré le même responsable.

Des fauteuils roulants, des couvertures, des ceintures thérapeutiques, des appareils auditifs et des chaussures orthopédiques ont été, entre autres, distribués aux retraités bénéficiaires durant cette année, a fait savoir M. Haddad.

Le même responsable a présenté à l'occasion un bilan des divers services et activités réalisés par la CNR de Guelma au profit de 52.597 retraités recensés à travers la wilaya, notamment les applications électroniques et les prestations sur internet et Smartphones mises à la disposition de ces personnes en vue de les informer sur les pensions de retraite ainsi que sur plusieurs privilèges.



Un programme «important» a été établi afin de rester à l'écoute de cette frange sociale dans la wilaya de Guelma, notamment pour présenter les facilités fournies par la CNR dans le but d'améliorer la prise en charge des retraités affiliés aux antennes des communes de Guelma, Bouchegouf, Oued Zenati, Hammam N'Bail, Khezarra et Ain Makhlouf, a-t-on signalé de même source.

de la wilaya d'Ouargla. Il est relevé, en outre, que 230 enfants malentendants et autres bénéficiaires d'appareillages auditifs, les implants cochléaires notamment, ont rejoint les établissements scolaires qui ont mis à leur disposition 35 classes à Ouargla, Touggourt et Hassi-Messaoud.

de la wilaya d'Ouargla. Il est relevé, en outre, que 230 enfants malentendants et autres bénéficiaires d'appareillages auditifs, les implants cochléaires notamment, ont rejoint les établissements scolaires qui ont mis à leur disposition 35 classes à Ouargla, Touggourt et Hassi-Messaoud.

de la wilaya d'Ouargla. Il est relevé, en outre, que 230 enfants malentendants et autres bénéficiaires d'appareillages auditifs, les implants cochléaires notamment, ont rejoint les établissements scolaires qui ont mis à leur disposition 35 classes à Ouargla, Touggourt et Hassi-Messaoud.

OUARGLA: De nouvelles structures projetées pour les personnes aux besoins spécifiques

De nouveaux projets de structures spécialisées pour les personnes aux besoins spécifiques sont projetées par le secteur de l'Action sociale dans la wilaya d'Ouargla et seront lancés début de 2020, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale du secteur. Il s'agit des projets de réalisation d'un centre psychopédagogique pour déficients mentaux dans la ville nouvelle de Hassi-Messaoud et d'un centre d'assistance par le travail pour les déficients mentaux (18 ans et plus) au niveau de la zone des équipements publics à Ouargla.

Cette dernière structure prévoit différentes activités adaptées à la nature de l'infirmité de ses pensionnaires, dont les activités agricoles et d'autres liées à l'artisanat, a indiqué le chef de service des affaires sociales à la DAS,



Messaoud Dif, qui a fait part aussi d'un projet de réalisation d'un siège social en vue de faciliter les interventions de l'équipe mobile du service d'intervention sociale urgente.

de la Condition de la

de la Condition de la

de la Condition de la

BLIDA: 18 blessés lors du dérapage d'un bus de transport des voyageurs à El Affroun

Dix-huit (18) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, jeudi après-midi, sur la Route nationale (RN) 4 liant El Affroun à Oued Djer, à l'ouest de Blida, a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'unité de la Protection civile de la Daïra d'El Affroun et celle d'Oued Djer sont intervenues aux environs de 15h30 suite au dérapage d'un bus

de transport de voyageurs au niveau de la RN 4 reliant El Affroun à Oued Djer, faisant 18 blessés plus ou moins graves dont un enfant de 4 ans. Lors de cette intervention, la Protection civile a mobilisé 4 voitures de secours et 2 camions anti-incendie, et procédé à l'aménagement d'un espace pour dispenser les premiers secours avant de transférer les blessés à l'hôpital (EPH) d'El Affroun.



SIDI BEL ABBÈS: Un «baron» de la drogue arrêté

Les services de sûreté de la wilaya de Sidi Bel Abbès ont arrêté un «baron» de la drogue qui était en fuite et faisant l'objet de condamnations judiciaires, a-t-on appris vendredi d'une source de sûreté. Le trafiquant de drogue a été arrêté jeudi soir suite à des informations parvenues sur sa présence au centre ville de Sidi Bel Abbès, a indiqué la même source, signalant qu'il était en état de fuite et recherché par les services de sûreté des wilayas d'Alger, Tlemcen et Sidi Bel Abbès.

Condamné à 20 ans de prison et une amende de 70 millions DA, la personne arrêtée est impliquée dans plusieurs affaires de trafic de drogue a-t-on ajouté. Le trafiquant, originaire de Sidi Bel Abbès et âgé de 65 ans, a été présenté devant la justice et placé en détention provisoire.

BLIDA: 12 blessés dans un accidents de la route

Un accident de la circulation, survenu vendredi à midi, à l'autoroute est-ouest au niveau du tronçon reliant Beni Mered et l'échangeur de Beni Tamou (Blida) a fait 12 personnes blessées dans un cortège funéraire, a-t-on appris des services de la Protection civile. Il s'agit, rapporte la même source, d'un dérapage d'un véhicule touristique au bord duquel étaient les 12 personnes blessées, en route vers le cimetière pour assister à des funérailles. Les unités de la Protection civile de Beni Mered, Oued El Alleug et Bouarfa sont intervenues en mobilisant trois voitures de secours et un camion anti-incendie pour pouvoir évacuer les victimes à l'hôpital de Frantz Fanon.

A noter que les services de Protection civile ont recensé, en une semaine, 4 personnes décédées et 20 autres blessées dans plusieurs accidents de la route, à l'instar de l'accident de la circulation survenu, jeudi après-midi, sur la Route nationale (RN) 4 reliant El Affroun et Oued Djer, faisant 18 blessés.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 9 morts et 39 blessés ces dernières 48 h

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et trente neuf (39) autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, a indiqué samedi un bilan de la Protection civile.



Les secours de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 21 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant des appareils de chauffages et chauffe-bain à Alger.

Une personne âgée de 70 ans est décédée dans la wilaya de Sétif, intoxiquée par l'inhalation du CO émanant d'un chauffage, a précisé la même source, ajoutant que la victime a été transférée par la Protection civile vers l'hôpital local.

Les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de quatre incendies urbains, dans les wilayas d'Alger, Médéa, Oum El Bouaghi et Saïda, qui avaient causé des gênes respiratoires à six personnes. Les secours de la Protection civile de Skikda sont intervenus également pour le repêchage et l'évacuation vers la morgue de l'hôpital local d'une personne décédée par noyade. En outre, les unités de la Protection civile ont enregistré 4.975 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

SLOVAQUIE/EXPLOSION DUE AU GAZ : Au moins 11 morts

Au moins onze personnes ont été tuées et des dizaines ont été blessées dans une explosion de gaz qui a touché vendredi un immeuble de 12 étages à Presov, dans l'est de la Slovaquie, selon un nouveau bilan publié samedi par la police.

«Nous avons le regret d'annoncer que six autres corps ont été trouvés ce matin dans le bâtiment qui a brûlé», a indiqué la police sur sa page Facebook.

Un précédent bilan provisoire publié vendredi faisait état de cinq morts.

Ni la police ni les pompiers n'ont donné d'indications sur d'éventuels disparus.

Les derniers foyers de l'incendie qui a suivi l'explosion ont été éteints seulement samedi matin par la centaine de pompiers mobilisés.

Vendredi soir, une porte-parole d'un hôpital local a déclaré aux médias qu'aucune des neuf victimes de l'explosion traitées dans son établissement immédiatement après l'explosion n'était dans un état critique.

Intervenu vendredi vers midi (11h00 GMT), «l'explosion, suivie d'un incendie, a touché quatre ou cinq étages supérieurs» de l'immeuble, ont indiqué les médias locaux citant les pompiers.

Les pompiers ont évacué les habitants de ce bâtiment vers une école voisine, a précisé la police dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

AFRIQUE DU SUD: 4 mineurs portés disparus après un séisme

Quatre mineurs sont portés disparus depuis vendredi dans une mine d'or en Afrique du Sud à la suite d'un mini-séisme qui pourrait les priver d'oxygène, a annoncé samedi un syndicat.

Une cinquième personne grièvement blessée a été secourue et admise à l'hôpital, mais quatre sont toujours portées disparues, selon un communiqué du syndicat national des mineurs (Num), relayé par des médias.

Les équipes de secours ont perdu le contact avec les quatre mineurs depuis samedi vers 05h00 (03h00 GMT), laissant craindre qu'ils ne sont pas en bonne santé», a précisé le président du Num, Joseph Montisetse, interrogé sur la chaîne eNCA.

«La dernière personne à qui nous avons parlé disait: «Nous suffoquons, apportez-nous de l'oxygène», a-t-il ajouté.

Selon les secours cités par le Num, «il faudra trois ou quatre jours pour porter secours» aux mineurs, «compte tenu des énormes rochers qui continuent à s'écrouler» dans la mine de Tau Lekoa à Orkney (nord).

ETATS-UNIS: Un tireur fait trois morts sur une base navale

Un homme a ouvert le feu vendredi dans une base navale en Floride, trois jours après une attaque similaire à Pearl Harbor, faisant trois morts avant d'être tué par la police, selon un nouveau bilan.

La fusillade a eu lieu dans une des salles de cours de la base aéronavale américaine de Pensacola, a indiqué David Morgan, le shérif du comté d'Escambia, sans préciser l'identité, l'arme ou le mobile du tueur.

Ce dernier a été «neutralisé» par deux agents qui ont été blessés dans l'échange de coups de feu, a-t-il ajouté.

Le bilan provisoire est de trois tués et sept blessés, sans compter l'assaillant également mort. Un précédent bilan faisait état de un mort. Cette fusillade intervient deux jours après qu'un marin américain a tué deux personnes par balle et en a blessé une troisième sur le chantier naval de la base militaire de Pearl Harbor, à Hawaï, avant de se suicider.

SELON LA REVUE "SCIENCE" : Des fossiles révèlent comment nos oreilles sont nées

Les mammifères modernes, dont les humains, doivent leur ouïe fine à trois osselets de l'oreille moyenne que leurs ancêtres reptiles n'avaient pas, mais jusqu'à présent, on ignorait à quel point dans le temps la transformation avait commencé.

Des scientifiques rapportent dans une étude publiée jeudi dans la revue Science avoir trouvé de facto le chaînon manquant: une espèce qui vivait il y a 125 millions d'années dans ce qui est aujourd'hui le nord-est de la Chine, et dont ils ont analysé en détails des fossiles découverts depuis le milieu des années 2000.

«Ce sont des preuves fantastiques», a tranché un biologiste spécialiste de l'évolution, Guillermo Rougier, de l'université de Louisville, qui n'a pas participé à l'étude.

Les fossiles analysés par l'équipe de recherche sont «à couper le souffle», dit-il à l'AFP.

Les fossiles analysés par l'équipe, principalement chinoise et qui inclut Jin Meng du Muséum d'histoire naturelle à New York, sont au nombre de six et sont des proto-mammifères du Crétacé inférieur.

Ils ont baptisé l'espèce «Origolestes lii». Ces animaux ont côtoyé les dinosaures et avaient la taille et l'apparence de rongeurs comme des souris. Les reptiles utilisent leurs mâchoires pour mâcher et transmettre des sons externes par vibrations jusqu'à leur cerveau, ce qui diffère du système auditif des mammifères qui implique les trois osselets marteau, enclume et étrier et permet aux humains d'écouter une symphonie et aux dauphins de localiser des objets par écholocalisation.



Selon l'hypothèse scientifique prédominante, la séparation progressive des deux fonctions --mâcher et entendre-- aurait permis d'alléger les contraintes mutuelles pesant sur les mâchoires, et les mammifères auraient ainsi pu à la fois diversifier leur régime alimentaire et améliorer leur ouïe.

L'équipe de recherche a eu recours à des techniques d'imagerie de haute résolution pour décrire en détails la structure des osselets et cartilages auditifs des animaux fossilisés.

«Nous avons fourni la preuve fossile dans l'histoire de l'évolution qui illustre cette hypothèse», explique Jin

Meng. Les fossiles sont un véritable trésor paléontologique, selon Guillermo Rougier. «C'est presque trop», dit-il. L'étude suggère de nouvelles questions, ajoute-t-il, telles que: cette évolution s'est-elle produite chez tous ou quelques mammifères seulement? «Est-ce arrivé une fois? Dans plusieurs groupes? Nous pouvons poser plus de questions», dit le chercheur.

Outre le système auditif, Jin Meng et ses collègues sont en train d'analyser d'autres parties des fossiles, notamment la cavité cérébrale, qui livrera peut-être d'autres secrets sur l'évolution des mammifères.

EQUATEUR-ARGENTINE: L'Equateur revendique une nouvelle espèce de dinosaure

Une université équatorienne a revendiqué vendredi la découverte d'une espèce de dinosaure selon elle jamais décrite auparavant, et baptisée Yamanasaurus lojaensis.

Le nom a été choisi en référence à deux localités: Yamana, celle où ont été trouvés les ossements, dans le sud du pays, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière péruvienne, et Loja, où a été présentée cette découverte.

Un responsable de l'Université technique particulière de Loja, Juan Pablo Suarez, a salué lors d'une conférence de presse la



découverte par une équipe «premier dinosaure pour argentino-équatorienne du l'Equateur». «Les analyses

ont déterminé qu'il s'agit d'un titanosaure», un groupe de dinosaure ainsi appelé à cause de sa taille imposante, a expliqué l'un des scientifiques, Galo Guaman. Le squelette était désarticulé et incomplet, mais les paléontologues ont mis la main entre autres sur deux vertèbres du sacrum, une de la queue, ainsi que des parties de l'humérus, du radius et du tibia.

Cela a permis de décrire un spécimen doté «d'os courts et épais, de petite taille, de jusqu'à six mètres de long, et entre deux et trois mètres de haut», avec «une cuirasse protectrice».

POLOGNE : Saisie de deux tonnes de cocaïne d'une valeur de 470 millions d'euros

Presque deux tonnes de cocaïne en provenance de Colombie d'une valeur de 470 millions d'euros ont été saisies en Pologne, a annoncé jeudi le Premier ministre polonais.

«Nous avons empêché la plus grande contrebande de ces dernières années» en Pologne, a déclaré à la presse Mateusz Morawiecki, qui a précisé que la valeur de la drogue s'élevait à environ 2 milliards de zlotys (470 millions d'euros).

La drogue était probablement destinée aux pays de l'Union européenne. La cocaïne mélangée à la craie et transportée dans un conteneur a été découverte par les douanes polonaises

dans le port de Gdynia (nord). La transport a été suivi par la police qui a découvert un laboratoire «très professionnel» dans l'ouest du pays. Quatre Colombiens, un Iranien habitant en Allemagne et deux Polonais ont été interpellés. «C'est la première fois dans l'histoire de la police polonaise qu'on a affaire à un tel laboratoire», a déclaré à la presse Jaroslaw Szymczyk, commandant en chef de la police polonaise.

Quelques centaines de litres de substances chimiques contenant probablement de la cocaïne ont été également découverts dans le laboratoire et «la quantité finale sera donc probable-



ment plus importante», a ajouté M. Szymczyk.

ETATS-UNIS:

Le laboratoire Biogen veut vendre un nouveau médicament contre Alzheimer

Le laboratoire américain Biogen a présenté jeudi de nouveaux résultats mitigés sur un médicament contre la maladie d'Alzheimer qu'il avait failli complètement abandonner en mars, mais on ignore si des résultats partiels suffiront à convaincre les autorités d'approuver sa mise sur le marché.

Alors que la recherche contre Alzheimer stagne depuis des années, et qu'aucun traitement efficace n'existe à ce jour, Biogen a présenté lors d'un congrès sur la maladie à San Diego aux Etats-Unis des chiffres montrant que sa molécule aducanumab réduisait sensiblement le déclin cognitif chez une partie des patients dans la phase initiale de la maladie.

Les résultats sont issus de deux essais cliniques similaires de 18 mois avec placebo, sur plus de 3.000 patients dans 20 pays.

Le médicament, administré mensuellement par voie intraveineuse, n'a pas fonctionné pour tout le monde, mais a montré des résultats lorsque la dose administrée était forte, sur le déclin cognitif tel que mesuré par un questionnaire (-23% par rapport au placebo) ou la perte d'autonomie (-40%), selon une présentation qui a détaillé l'ensemble des résultats des essais.

Biogen avait surpris en annonçant en octobre qu'après de nouvelles données et de nouvelles analyses, il comptait finalement demander une autorisation de mise sur le marché pour son médicament, alors qu'en mars, il avait concédé que les résultats n'étaient pas probants et mis fin aux essais.

L'aducanumab, un anticorps monoclonal, vise à dissoudre les agrégats d'une protéine, le bêta-amyloïde, qui s'accumule et crée des plaques dans les tissus cérébraux des patients atteints d'Alzheimer.

Cette cible est l'une des trois principales pistes explorées par la recherche contre cette pathologie



dégénérative. Après la présentation de jeudi, des experts étaient mitigés face aux résultats, notamment parce que le protocole a été changé en cours d'essais, et parce qu'un seul des deux essais, baptisé Emerge, a montré une efficacité.

D'autres soulevaient aussi la question des effets secondaires importants observés.

«A la suite des résultats présentés aujourd'hui, il n'est pas possible d'être certain que les gens dans la phase initiale de la maladie d'Alzheimer bénéficient de façon véritable de l'aducanumab», a déclaré le chef de la recherche de l'Alzheimer's Society au Royaume-Uni, James Pickett.

«Il revient maintenant aux régulateurs d'examiner les données et de juger si cela présente plus de bénéfices que de risques pour les gens ayant Alzheimer».

Dans un domaine lassé des échecs, d'autres préféraient voir une lueur d'espoir.

«La bonne nouvelle est que, étant donnée la longue attente pour une maladie modifiant la maladie d'Alzheimer, l'aducanumab a un effet net sur des caractéristiques importantes de la maladie», a souligné Carol Routledge, directrice de la recherche à Alzheimer's Research UK.

La balle est dans le camp de l'agence américaine des médicaments, la Food and Drug Administration (FDA), qui devra décider sans doute l'an prochain d'approuver ou de rejeter la demande de mise sur le marché de Biogen.

THAÏLANDE:

Explosion du nombre de cas d'infection au Chikungunya en Thaïlande



Les autorités sanitaires de Thaïlande ont annoncé que le nombre de cas d'infection au virus chikungunya a dépassé la barre des 10.000 cas depuis le début de l'année.

Le bureau épidémiologique du pays a informé qu'à fin novembre, 10.146 cas de chikungunya avaient été recensés depuis le début de l'année 2019.

C'est près de trois fois plus que sur l'ensemble de l'année 2018. La maladie transmise par le moustique concerne 56 provinces.

Le chikungunya est une maladie infectieuse tropicale provoquée par le virus de chikungunya (CHIKV). Elle est transmise par des moustiques de type Aedes.

La maladie se manifeste généralement entre quatre et huit jours après la piqûre par un moustique infecté. Elle est fortement invalidante et se caractérise par l'apparition brutale de fièvre souvent accompagnée de douleurs articulaires intenses concernant principalement les petites ceintures articulaires (poignets, doigts, chevilles, pieds), de douleurs musculaires et de céphalées.

La plupart des patients se rétablissent complètement, mais dans certains cas l'arthralgie peut persister pendant plusieurs mois ou même plusieurs années.

Les personnes les plus à risque sont les malades chroniques, les enfants en bas âge et les femmes enceintes. Chez les enfants, elle peut développer une méningite.

N'ayant pas de traitement spécifique ni de vaccin, la prise en charge médicale est purement symptomatique, reposant sur des traitements antidouleurs et anti-inflammatoires.

INDE:

OMS: Le nombre des cas de paludisme réduit de 28% en 2018

L'Inde a enregistré une réduction de 28% du nombre des cas de paludisme en 2018, selon un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Sur les 11 pays où le paludisme est le plus élevé au monde, l'Inde a été l'un des deux pays ayant parvenu à réduire considérablement les cas de paludisme en 2018, ajoute le document.

Environ 2,6 millions cas de paludisme de moins ont été enregistrés en 2018, alors que l'Ouganda a pu réduire de 1,5 million le nombre de cas durant la même période, précise la même source.

Le rapport a également révélé que 19 pays d'Afrique subsaharienne en plus de l'Inde constituaient ensemble plus de 85% du total des cas de cette épidémie à l'échelle mondiale.

Le rapport rappelle également que l'Inde demeure le seul des 11 pays à augmenter son financement entre 2017 et 2018 pour lutter contre le paludisme, ajoutant que le gouvernement indien a presque triplé le budget destiné à lutter contre la maladie en 2019 et ce dans le cadre du Programme national de lutte contre les maladies à transmission vectorielle.

En 2016, l'Inde a présenté son premier Plan national pour l'élimination du paludisme (2016-2030) visant à éradiquer les sources de la maladie, sensibiliser la population sur les moyens de prévention et à mettre en œuvre les outils préconisés par l'OMS pour vaincre la maladie.

En 2018, le paludisme a touché 228 millions de personnes et tué environ 400.000 personnes à l'échelle mondiale.

APS

RWANDA:

Au moins 16 maisons balayées par un glissement de terrain dans le nord du pays

Au moins 16 maisons ont été balayées dans la nuit de mercredi à jeudi par des glissements de terrain, provoqués par des intempéries dans le district de Musanze, dans le nord du Rwanda. «Il n'y a eu ni morts ni blessés», a déclaré à la presse le vice-maire du district, Andrew Rucyahana Mpuwe, expliquant que «les résidents

ont réussi à quitter leurs logements rapidement dès les premiers instants de la catastrophe».

Le responsable local a expliqué que les dégâts pourraient être plus importants qu'il n'y paraît, soulignant qu'au moment où nous parlons, une équipe de techniciens du district est arrivée pour aider à inspecter les

ruines et à déterminer l'étendue des dégâts».

Par ailleurs, le vice-maire a fait savoir que les autorités locales ont fourni une assistance humanitaire aux victimes, notamment des abris temporaires. Ces glissements de terrain sont survenus un jour après l'avertissement lancé par l'Agence de météorologie du

Rwanda, qui a mis en garde contre la survenue possible de fortes pluies et d'éventuels glissements de terrain et inondations dans la plupart des provinces du pays. Les glissements de terrain et les inondations sont fréquents dans ce pays d'Afrique des Grands lacs, particulièrement dans le nord montagneux.

LUTTE CONTRE EBOLA AU JAPON:

Lancement d'une étude clinique pour tester un nouveau vaccin

Des scientifiques japonais ont annoncé, vendredi, le lancement d'un essai clinique pour tester l'efficacité d'un nouveau vaccin contre le virus mortel Ebola, qui sévit actuellement dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

«Nous pensons qu'il y a de bons espoirs d'obtenir un nouveau vaccin sûr et pouvant être produit efficacement», a déclaré Yoshihiro Kawaoka, un expert des maladies infectieuses ayant contribué au développement du vaccin, dans un communiqué de l'université de Tokyo. Développé par des chercheurs de l'Institut de sciences

médicales de l'université de Tokyo, ce vaccin a jusqu'à présent été testé sur des singes et non sur des humains. Il est basé sur une forme inactivée du virus L'étude clinique va démarrer ce mois-ci sur 30 volontaires masculins et en bonne santé, qui se verront administrer deux doses du vaccin à un mois d'intervalle. Issu d'Afrique de l'Ouest, le virus Ebola se transmet par le sang et autres fluides corporels, et se manifeste par une fièvre brutale, des douleurs musculaires et articulaires, des maux de tête et de gorge et parfois des hémorragies.

Il tue en moyenne la moitié des

personnes contaminées, et parfois jusqu'à 90% d'entre elles, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Des séquelles sont par ailleurs fréquemment observées chez les survivants.

Deux vaccins anti-Ebola sont actuellement utilisés en RDC pour faire face à l'épidémie qui sévit dans l'est du pays: Ervebo, un vaccin du groupe américain Merck & Co (MSD) qui vient d'être autorisé par l'Union européenne, et plus récemment un vaccin expérimental du laboratoire américain Janssen (groupe Johnson & Johnson).

C R I P P E

Comment notre corps réagit-il ?

Que se passe-t-il exactement dans notre corps lorsqu'on attrape le virus de la grippe ? Le point avec le Pr Grégory Poland, expert en maladies infectieuses de la célèbre clinique Mayo, aux États-Unis.

Grippe : les deux premiers jours

Pour que vous attrapiez la grippe, il faut que le virus entre en contact avec votre système respiratoire. Rien de plus simple : soit une personne toussou ou éternue près de vous et le virus se précipite dans vos poumons, soit vous touchez une surface infectée par le virus (poignée de porte, barre de maintien dans les transports en commun...) et portez ensuite votre main près de votre bouche... En quelques heures, le virus fait son chemin jusqu'aux cellules de votre système respiratoire et elles commencent à se reproduire.

Quels sont les symptômes ? Pour l'instant, il n'y en a pas !

Ce que vous pouvez faire : pas grand-chose à ce stade de la contamination car vous ne vous êtes sans doute même pas rendu compte que vous avez attrapé le virus de la grippe.

Les 5 à 6 jours suivants

Les cellules immunitaires sont activées en renfort dans la sphère respiratoire. Là où le virus est en train de se propager. Les cellules envoient alors à votre corps les premiers signaux indiquant qu'elles ont besoin de lancer le processus de défense

immunitaire afin que le virus n'infecte pas de nouvelles cellules.

Quels sont les symptômes ? C'est à ce moment-là que vous ressentez les premiers frissons, ainsi qu'une grande fatigue et éventuellement de la fièvre et des courbatures.

Ce que vous pouvez faire : Rester au chaud, c'est à peu près la seule chose à faire au début. Pour soulager les symptômes, prenez du paracétamol afin de faire baisser la fièvre et soulager la douleur des courbatures (pas plus de 4g par jour). Beaucoup de boissons chaudes (thé, tisane) et n'oubliez pas qu'à ce stade de l'infection vous êtes hautement contagieux. Donc, restez chez vous (si possible) et déclinez les visites de courtoisie de la famille !

A noter : les jeunes enfants sont plus contagieux que les adultes car ils n'ont pas encore construit suffisamment d'anticorps contre le virus, donc le virus de la grippe se reproduit plus vite et plus fort que chez un adulte. Ils sont également contagieux plus longtemps : 10 jours environ par rapport aux 5-6 jours de l'adulte.

Grippe : les derniers jours

Grâce à la réponse de vos cellules immunitaires, vous devez pouvoir dire adieu au virus de la grippe au bout de 8 jours environ. Quels sont les symptômes ? Il est tout à fait normal de ressentir de la fatigue pendant quelques jours encore. Vous pouvez



reprendre vos activités professionnelles, mais restez vigilant et attendez un peu avant de reprendre vos activités sportives : quinze jours sont parfois nécessaires pour se re-

mettre d'une grippe. A noter que nous ne sommes pas tous égaux devant la grippe : le virus dure plus longtemps chez les femmes que chez les hommes.

Rhume : comment vous retaper rapidement

Les rhumes et autres petites infections de l'hiver laissent souvent place à une grosse fatigue. Quels nutriments privilégier pour doper votre organisme et retrouver la forme au plus vite ?

Pourquoi ça fatigue

Toux, rhume, état grippal nous laissent raplapla. Ces baisses de régime tout à fait normales s'expliquent par la lutte entre notre système immunitaire et le virus (ou la bactérie) responsable de l'infection. Un combat qui mobilise les réserves de notre corps. Pour récupérer plus rapidement, il faut donc combler les carences les plus fréquentes. Adopter une alimentation saine, variée et équilibrée est une condition essentielle pour aider votre système immunitaire. Pendant la saison hivernale, le choix de fruits et légumes est restreint, mais il est toujours possible de bien s'alimenter. D'après Marie-Laure Alby, médecin généraliste, « il y a toujours des légumes en hiver, comme les carottes, les poireaux, les pommes de terre, les choux. Côté fruits, ne faites pas l'impasse sur les oranges, citrines et kiwis, précieuses sources d'énergie.

Pas d'impasse sur les vitamines

En plus du rhume, le stress et la pollution augmentent aussi la production de radicaux libres qui agressent notre organisme. Pour y faire face, nous avons besoin d'antioxydants, comme la vitamine C, le bêta-carotène et les polyphénols, présents dans les fruits et les légumes. Le sélénium, lui, est apporté par le poisson, les œufs et la



viande : notre alimentation nous en fournit suffisamment. Tandis que nous manquons parfois de vitamine E, qui protège les membranes des cellules contre l'oxydation : plus

de 30 % d'entre nous ont des apports inférieurs à 8 mg par jour, alors que nos besoins sont estimés à 12 mg. On la trouve dans les matières grasses : le beurre, la margarine et les huiles végétales, comme l'huile de carthame par exemple.

Le magnésium pour récupérer

Le magnésium est essentiel pour récupérer rapidement après une infection hivernale. Indispensable à la transformation des aliments en énergie, une carence peut accentuer la sensation de fatigue. Pourquoi serait-on carencé ? Parce que nous consommons des aliments trop raffinés, appauvris en magnésium. Le petit plus : salades, bières et épinards fournissent de la vitamine B9, favorisant l'absorption du magnésium.

Les Oméga-3 pour retrouver la pêche

Enfin, nous avons besoin d'acides gras essentiels oméga-3 pour reconstruire nos défenses immunitaires et lutter contre la déprime hivernale. Présents dans les membranes des globules rouges, transportant l'oxygène, ils dynamisent toutes les fonctions de l'organisme, y compris le système immunitaire. C'est pourquoi il faut inscrire poissons et oléagineux à nos menus, ainsi que l'huile de colza.

Reste à transporter ces nutriments vers nos organes. Et pour cela rien ne vaut le mouvement ! Faire de l'exercice (même au bureau) une vingtaine de minutes par jour et respirer profondément : deux aides précieuses pour se sentir à nouveau d'attaque après un rhume.

L'oignon, le meilleur médicament naturel ?

L'oignon est riche en sels minéraux et en oligo-éléments. Combinées ensemble, ces substances minérales participent à la bonne santé de votre organisme et surtout, elles stimulent vos défenses naturelles.

L'oignon en homéopathie

En homéopathie Allium cepa (fabriqué à partir du bulbe d'oignon frais) est utilisé pour les infections des voies respiratoires supérieures et notamment pour les rhinites allergiques ou infectieuses. Dès que vous attrapez un rhume qui provoque de nombreux éternuements et un écoulement nasal clair et abondant, prenez des granules d'Allium cepa.

Posologie : Allium cepa 5 CH, dès le début du rhume et de l'écoulement nasal, 3 granules à prendre toutes les deux heures pendant trois jours, puis espacer les prises lorsqu'il y a une amélioration des symptômes.

Un macérat d'oignon

Pour booster l'organisme en période d'épidémie de grippe et renforcer vos défenses immunitaires, le Dr Valnet, médecin et père de l'aromathérapie, préconise d'émulser deux oignons, de les laisser mariner quelques heures dans 500 ml d'eau de source et de boire un verre de ce macérat d'oignon entre les repas et un au coucher.

Contre le mal de gorge : un sirop à l'oignon

La recette de ce sirop maison est extrêmement simple à réaliser : vous faites bouillir, pendant 10 mn, 100g d'oignon haché dans 200 ml d'eau de source. Laissez refroidir légèrement, filtrez puis ajoutez une cuillère à soupe de miel. Faites chauffer à nouveau doucement, jusqu'à obtention d'un sirop épais.

Pour soulager un mal de gorge, prenez de 4 à 6 cuillères à café de ce sirop jusqu'à disparition des symptômes.

Contre le coup de froid : un vin revigorant à l'oignon

Préparez cette recette dès que la température commence à chuter, ainsi vous pourrez faire face aux premiers coups de froid et vous remettre d'un refroidissement en une soirée.

Broyez 300 g d'oignon cru, ajoutez 100 g de miel liquide et 600 ml de vin blanc léger de bonne qualité. Mélangez bien et buvez 2 à 4 cuillères à soupe de ce vin particulièrement revigorant, dès le moindre frisson. Mais attention quand même : il s'agit d'une boisson alcoolisée, un peu de modération s'impose !

© iStockphoto.com

RHUME

10 mesures efficaces contre les virus

Mieux faire barrière aux virus qui nous mettent à plat pendant des jours, c'est possible. Piochez, parmi ces solutions naturelles celles qui vous concernent.

Assainissez l'air ambiant

Au bureau ou à la maison. Il faut aérer au moins dix minutes par jour. Bien aussi, purifier l'air en utilisant un mélange d'huiles essentielles tout prêt (Puresential Spray assainissant aux 41 huiles essentielles : Assaini'spray Naturactive). Ou en associant du ravintsara, immunostimulant, et du citron assainissant à l'odeur rafraîchissante.

Pour une surface de 30 à 60 m², comptez 8 gouttes de chaque, puis faites fonctionner votre diffuseur pendant une heure, deux fois par jour. Dehors, respirez régulièrement un mouchoir en tissu après l'avoir imbibé d'une dizaine de gouttes de ravintsara.

Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour

Les virus du rhume ou de la grippe se transmettent par les gouttelettes de salive que l'on projette en éternuant. Mais ils voyagent aussi par les mains, que l'on met devant sa bouche, puis sur les poignées de porte, les rampes d'escalier... Il est donc important de vous laver les mains régulièrement et de conserver dans votre sac à mains un petit flacon de gel antiseptique sans rinçage.

Baisez le chauffage

Comme la pollution, les allergènes ou le tabac, la chaleur et l'air sec modifient la qualité des sécrétions des voies respiratoires, première barrière contre les microbes. C'est pourquoi la température de votre logement ne doit pas excéder 19-20 °C. Si vous avez des radiateurs électriques, pensez à installer des humidificateurs.

Bougez suffisamment

Les lymphocytes, cellules sentinelles de notre système immunitaire, circulent davantage dans le sang pendant et après une activité physique. Si vous manquez de temps pour vous donner à votre sport préféré, essayez tout de même de marcher une demi-heure tous les jours. Vous pouvez également rester au chaud et suivre notre programme vidéo de remise en forme pour vous muscler en douceur et booster vos lymphocytes.

Chouchoutez votre flore intestinale

Quelque 70 % de nos cellules immunitaires se trouvent dans notre système digestif. Il est donc utile de chouchouter notre flore intestinale en mangeant au moins deux yaourts aux probiotiques par jour. Mais aussi des fromages, comme le camembert, le brie ou le munster, dont la croûte renferme de «bonnes bactéries qui vont nous aider à combattre les «mauvaises».

Faites une cure d'oligo-éléments

Vous vous sentez fatiguée ? Vous êtes donc plus vulnérable aux infections. C'est le bon moment pour faire une cure d'oligo-éléments. Prenez un mélange Cuivre-Or-Argent (Oligosso) (1 cuillère-mesure le matin, pen-



dant un mois). Vous travaillez au contact d'enfants en bas âge ou il y en a chez vous ? Vous êtes exposés aux virus... Par précaution, faites pendant tout l'hiver une cure de Manganèse-Cuivre (1 ampoule par jour, deux semaines par mois).

Protégez-vous avec des huiles essentielles

Tout au long de l'hiver, faites confiance aux huiles essentielles et prenez 1 goutte d'origan sur un demi-sucre à la fin de chaque repas.

Parallèlement, frictionnez chaque matin la plante de vos pieds avec 4-5 gouttes de ravintsara. À diluer au préalable dans de l'huile végétale si vous êtes enceinte ou que vous avez la peau sensible. Pour faire barrière aux virus, vous pouvez aussi vous masser la poitrine tous les jours avec 4 cuillères à café d'huile végétale mélangées à 4 gouttes d'huile essentielle de thym à linalol, 4 de cardamome plus 2 de bergamote.

Faites confiance à l'échinacée

Cette fleur originaire d'Amérique du Nord aux faux airs de marguerite est réputée pour son action sur les virus. L'échinacée agit un peu comme un vaccin et, en simulant une invasion virale, elle «obligerait» notre orga-

nisme à mobiliser ses défenses. D'où l'intérêt d'en faire des cures durant l'hiver, sous forme de teinture-mère, de gélules ou d'infusion (15 jours par mois d'octobre à mars). Mais il ne faut pas en abuser : prise toute l'année, l'échinacée risquerait de fatiguer et d'affaiblir le système de défense. D'ailleurs, elle est déconseillée en cas de maladie du système immunitaire. Prudence aussi en cas d'asthme ou d'allergies.

Ayez le réflexe homéopathie

Pour aider à prévenir les syndromes grippaux (fièvre, fatigue, courbatures...), le Dr Jean-Pierre Willem conseille d'avoir recours à l'homéopathie.

Un conseil pour lutter contre les maux de l'hiver : 1 dose d'Influenzinum tous les 15 jours : 7 CH en octobre, 9 CH en novembre, 12 CH en décembre, 15 CH en janvier et 30 CH en février. Autre solution : Oscilloccinum[®], 1 dose toutes les semaines.

Essayez l'acupuncture

La stimulation de points précis contribue à renforcer le système immunitaire, notamment en rééquilibrant les énergies.

N'hésitez pas à faire quelques séances d'acupuncture pour bien attaquer l'hiver si vous avez eu des soucis l'an dernier

COMMISSION EUROPÉENNE : Ursula von der Leyen en Ethiopie, pour sa première visite hors de l'UE

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a débuté samedi en Ethiopie son premier déplacement hors de l'Union Européenne (UE) depuis sa prise de fonction, lors duquel les questions de migrations et de soutien aux opérations sécuritaires africaines seront au programme.

L'ancienne ministre allemande de la Défense, qui occupe son poste depuis le 1er décembre, a atterri samedi à Addis Abeba.

Elle s'est immédiatement rendue au quartier général de l'Union africaine pour rencontrer le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, rapportent des médias. Elle devait ensuite s'entretenir avec le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, qui doit recevoir mardi à Oslo le prix Nobel de la paix. Les deux dirigeants devraient discuter du soutien que peut apporter l'UE à l'Ethiopie, qui se prépare à des élections générales en mai 2020.

L'UE est le principal partenaire commercial de l'Afrique, et sa première source d'investissement et d'aide au développement. Mais les deux blocs ont éprouvé des difficultés ces dernières années à limiter le nombre de migrants africains qui ont pris la route de l'Europe en utilisant les périlleuses routes maritimes.

Cette semaine, au moins 62 migrants africains sont morts noyés au large de la Mauritanie en tentant de gagner l'Europe, dans le pire naufrage en 2019 sur la route des migrations longeant la côte Atlantique.

Les dirigeants européens et africains sont déterminés à trouver des solutions aux causes profondes de l'immigration, comme la pauvreté. Après ses rencontres avec MM. Faki et Abiy, Mme von der Leyen, la première femme à prendre la tête de l'UE, doit rencontrer la présidente éthiopienne, Sahle-Workie Zewde, qui est également la première femme à occuper ces fonctions.

Mme von der Leyen a pris ses fonctions le 1er décembre, avec un mois de retard, et s'est aussitôt mise au travail avec une série d'entretiens téléphoniques avec les dirigeants des pays membres du G7 et du G20.

NIGER: Vers le rehaussement des quotas de femmes pour les fonctions électives

Le Parlement nigérien a adopté vendredi un projet de loi prévoyant de rehausser les quotas de femmes de 15% à 25% pour les fonctions électives et de 25% à 30% pour les nominations à des emplois supérieurs au sein de l'Etat, ont rapporté des médias, citant une source officielle à Niamey.

Le Niger, à l'instar des autres nations du monde, «s'est engagé à faire de la femme une actrice à part entière du processus du développement socio-économique et politique», indique un communiqué du gouvernement publié après l'adoption de cette loi. La ministre nigérienne de la Promotion de la femme et de la Protection de l'enfant, Zeinabou Tari Bako, s'est dite confiante que «cette loi sera complètement respectée parce que nous avons des dispositions à prendre pour que le respect de ce quota soit effectif».

La première loi instituant à titre transitoire le système de quotas avait été adoptée en 2000, avant d'être modifiée en 2014 afin d'augmenter le taux de postes électifs de 10% à 15% pour les femmes.

Au Niger, les femmes composent plus de la moitié de la population qui compte quelque 23,4 millions d'habitants, selon les statistiques officielles.

TUNISIE/FORMATION DU GOUVERNEMENT: Abbou: «Le Courant démocrate se retire des concertations»

Le président du Courant démocrate Mohamed Abbou, a annoncé vendredi le retrait définitif de son parti des concertations sur la formation du gouvernement.

M. Abbou, cité par l'agence TAP, a également indiqué que le Courant démocrate «ne prendra pas part» à la future équipe gouvernementale et que les députés du bloc «ne voteront pas» en faveur du gouvernement de Habib Jemli. Lors d'une conférence de presse tenue par son parti à Tunis, M. Abbou a précisé que «le Courant démocrate ne peut gouverner avec le Mouvement Ennahdha».

«Les perceptions et les objectifs du mouvement Ennahdha sont soumis à ses propres intérêts», a-t-il poursuivi, précisant que la décision concernant la non-participation du Courant démocrate au futur gouvernement a été prise par le bureau politique du parti.

Abbou a fait savoir que sa formation politique avait «une autre conception de l'Etat et de l'avenir du pays», surtout que «le paysage politique post-révolution a connu l'apparition de partis politiques qui servent leurs propres intérêts, sans compter l'incidence du financement étranger, le chantage contre les hommes d'affaires et les luttes entre les partis politiques sur la vie politique».

Il a rappelé que son parti avait exigé les portefeuilles de l'Intérieur, de la Justice et de la Réforme de l'administration dans la perspective de changer le statut quo à travers «un programme clair et une perception différente» de



l'Etat. Le chef du Courant démocrate, a précisé dans ce sens que sa formation politique, «s'est vu refuser» lors des premières concertations sur la composition du gouvernement, le portefeuille de l'Intérieur, considéré comme étant une «ligne rouge».

«Le Courant démocrate avait présenté les noms de deux personnalités indépendantes pour diriger le ministère, le premier étant un avocat et le deuxième un ancien magistrat», a-t-il ajouté, indiquant que le chef du gou-

vernement désigné Habib Jemli lui a «confirmé» lors de leur rencontre jeudi, «le refus» d'attribuer au Courant démocrate le portefeuille de la Justice. Le président du Courant démocrate a souligné que le rôle de son parti consistera désormais «à apaiser» le climat politique et à «encourager le militantisme pacifique pour changer la réalité du pays», appelant «tous les Tunisiens» à contribuer à la réforme du pays lors des cinq prochaines Années.

TUNISIE: «Tahya Tounes» ne votera pas en faveur du prochain gouvernement (Mustapha Ben Ahmed)

Le président du groupe parlementaire «Tahya Tounes», Mustapha Ben Ahmed, a dément vendredi les informations selon lesquelles son parti prendra part au prochain gouvernement. M. Ben Ahmed a affirmé dans une déclaration à l'agence TAP que «Tahya Tounes» n'est pas concerné par la participation au futur gouvernement et ne votera pas en sa faveur.

Il a rappelé la décision du conseil national de Tahya Tounes «de se ranger dans l'opposition». A propos du climat de tension qui règne dans l'hémicycle, Ben Ahmed a qualifié la situation de «décevante et susceptible de nuire à l'image du parlement», espérant qu'elle «ne se répétera pas».

Le Parti destourien libre mène, depuis mardi, un mouvement de protestation au sein de l'Assemblée des Représentants du peuple réclamant des excuses officielles

suite aux propos de l'élue d'Ennahdha, Jamila Ksiksi, qui a qualifié les députés du PDL de «clochards» et de «bandits» au cours de son intervention lors de la plénière consacrée à l'examen de la loi de finances complémentaire 2019.

Le 20 novembre dernier, le secrétaire général du mouvement «Tahya Tounes», Selim Azzabi, avait réaffirmé lors de sa rencontre avec le chef du gouvernement désigné, Habib Jemli, la position adoptée lors du Conseil national du parti de se ranger dans l'opposition.

«Nous avons affirmé au chef du gouvernement désigné la décision de Tahya Tounes de ne pas faire partie de la prochaine coalition gouvernementale», avait-il déclaré.

Le groupe parlementaire de «Tahya Tounes» compte 14 députés.

LIBYE: Sergueï Lavrov émet des réserves sur une conférence prévue à Berlin

Le ministre des Affaires étrangères russe Sergueï Lavrov a critiqué vendredi une conférence prévue prochainement à Berlin sur le conflit en Libye, déplorant que les partis politiques libyens n'y participent pas.

«La conférence de Berlin m'a étonné car les partis libyens et les pays voisins n'ont pas été invités, elle constitue donc à cet égard une occasion perdue», a-t-il déclaré, tout en saluant «l'initiative» de la chancelière, Angela Merkel.

«J'espère qu'on fera à l'avenir des progrès avec une approche plus inclusive», a-t-il dit à un forum international de chefs de la diplomatie intitulé «Med Dialogues».

«Quiconque à un lien avec la Libye, également l'Union africaine, qui a été sans motif tenue à l'écart, doit être invité à la conférence de Berlin sur la Libye», avait souligné un peu plus tôt, M.

Lavrov lors d'une conférence de presse commune avec son homologue italien Luigi Di Maio. Ce dernier a jugé «très importante» la prochaine réunion



de Berlin, car il faut éviter «une fuite en avant» en présence de nombreuses interférences extérieures.

«La situation en Libye est extrêmement complexe parce qu'il y a trop d'intervenants», a acquiescé M. Lavrov, évoquant «la fragilité de la situation» du

pays. Lors d'une brève visite en Libye, le ministre allemand des Affaires étrangères Heiko Maas avait récemment indiqué que l'arrêt des interférences étrangères dans la crise libyenne serait l'un des objectifs de cette conférence de Berlin. Certaines puissances sont accusées de mener une guerre par procuration en Libye, où le maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'Est, a lancé une offensive le 4 avril pour s'emparer de Tripoli. M. Lavrov est qualifié vendredi de «rumeurs» la présence en Libye de mercenaires russes.

Voici un mois, la Russie avait déjà démenti des informations de presse sur l'arrivée de 200 mercenaires russes en Libye, où Moscou est soupçonnée de soutenir les forces antigouvernementales du maréchal Haftar.

Le chef de la diplomatie russe a émis l'espoir de voir les contacts reprendre entre Khalifa Haftar et le Premier ministre Fayez al-Sarraj reconnu par la communauté internationale.

CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN: Le Congrès américain adopte la solution à deux Etats

Le Congrès américain a adopté vendredi par une majorité des voix, une résolution soutenant une solution à deux Etats destinée à mettre fin au conflit israélo-palestinien, rapporte samedi, l'agence palestinienne de presse, Wafa.

«Le congrès a adopté une résolution par une majorité des votes démocratiques et cinq votes républicains (226 contre 188), concernant ce conflit», selon Wafa, soulignant que «toute proposition présentée par les Etats-Unis devrait respecter clairement la solution à deux Etats».

«Washington devrait également dissuader toute action ne visant pas à régler le conflit, particulièrement l'annexion unilatérale des terres palestiniennes et tout effort tendant à établir un Etat palestinien en dehors du cadre des négociations avec Israël», d'après le projet de loi.

La résolution a rappelé l'appui américain, apporté par les présidents américains démocratiques et républicains pendant plus de 20 ans, à la solution de deux Etats, ainsi que leur refus de l'expansion des colonies israéliennes, ajoute Wafa. Cette



résolution constitue une mise en garde contre les décisions unilatérales déclarées par le président

Trump en faveur de l'occupation israélienne dès le début de sa présidence.

GRÈVE EN FRANCE:

Les syndicats des cheminots appellent à amplifier la mobilisation

Les trois premiers syndicats représentatifs au sein de la compagnie ferroviaire nationale française ont appelé samedi à amplifier l'actuelle mobilisation contre la réforme des retraites, à l'issue d'une intersyndicale près de Paris.

"Nous appelons à la poursuite du mouvement ce week-end et au renforcement du mouvement à partir de lundi pour bien matérialiser auprès du gouvernement que nous voulons le retrait de son projet par points", a déclaré Laurent Brun, secrétaire général de la CGT-Cheminots, premier syndicat de la SNCF.

"Il faut poser dans toutes les entreprises la question de la grève et de la reconduction de la



grève", a-t-il ajouté. "On espère que le gouvernement aura répondu" avant la fin du mois, mais "les cheminots ne se fixent pas de limites", a-t-il répondu.

La France fait face depuis jeudi à une grève massive contre un projet de réforme des retraites voulue par le président Emmanuel Macron. Cette mobilisation affecte en

particulier les transports, entraînant son lot de difficultés et de crispations pour les usagers. Certains secteurs d'activités tournent également au ralenti.

A l'origine de la colère: le "système universel" de retraite censé remplacer à partir de 2025 les 42 régimes de retraites existants. Le trafic ferroviaire était toujours très per-

turbé samedi, avec seulement 15% des trains de banlieue en région parisienne (Transilien), un train à grande vitesse (TGV) sur six à travers la France et un train régional sur dix (essentiellement par bus) assurés. Ce trafic restera fortement réduit dimanche.

Pour lundi, la SNCF a même recommandé aux usagers d'éviter les Transiliens, l'affluence attendue dans les gares s'annonçant "très dangereuse". A l'issue de cette réunion des trois principales fédérations de cheminots - la CGT-Cheminots, l'Unsa ferroviaire et SUD-Rail -, Erik Meyer, secrétaire fédéral de SUD-Rail (3ème à la SNCF), a évoqué "un appel à la grève qui s'étend".

GB/DIPLOMATIE/BREXIT: Une diplomate britannique démissionne, fatiguée des «demi-vérités» sur le Brexit

Une diplomate britannique en poste aux Etats-Unis a démissionné avec fracas à six jours des législatives au Royaume-Uni, affirmant dans sa lettre de départ ne plus supporter de "propager des demi-vérités" sur le Brexit, a rapporté CNN vendredi.

Dans sa lettre datée du 3 décembre et consultée par la chaîne américaine, Alexandra Hall Hall, qui était chargée du dossier du Brexit à l'ambassade de Washington, écrit que sa position était devenue "intenable professionnellement" et "insupportable personnellement". Affirmant ne rien avoir "pour ou contre le Brexit en soi", la diplomate dit avoir été "de plus en plus consternée par la façon dont nos dirigeants politiques ont essayé de faire part du Brexit, avec une réticence à s'attaquer honnêtement, même vis-à-vis de nos propres citoyens, aux défis impliqués par le Brexit". "J'en suis à un moment de ma vie où je préfère faire quelque chose de plus gratifiant de mon temps que propager des demi-vérités pour le compte d'un gouvernement auquel je ne fais pas confiance", a ajouté la quinquagénaire, qui ne cite aucun responsable politique dans sa lettre. Un responsable du ministère des Affaires étrangères britannique, cité par CNN, a déclaré "ne pas commenter les détails d'une démission individuelle". Boris Johnson a fait de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne l'axe principal de sa campagne pour les législatives du 12 décembre. Le dirigeant conservateur reste en tête des sondages face au chef du Labour, Jeremy Corbyn.

ARGENTINE: Alberto Fernandez dévoile la composition de son gouvernement

Le président argentin élu Alberto Fernandez a annoncé vendredi à Buenos Aires, la composition de son gouvernement qui prendra fonction à compter de mardi prochain, rapportent samedi, des médias. Le nouveau gouvernement, qui sera dirigé par Santiago Cafiero, comprend Felipe Soli aux Relations extérieures, Agustan Rossi à la Défense, Ginés Gonzalez Garcia à la Santé, Martin Guzman au ministère de l'économie et Matias Kulfas au Développement Productif.



La nouvelle équipe compte également Wado de Pedro (Intérieur), Daniel Arroyo (Développement social), Elizabeth Gomez Alcorta (Equité), Maria Eugenia Bielsa (Habitat), Claudio Moroni (Travail), Marcela Losardo (Justice), Gabriel Katopodis (Travaux publics), Mario Meoni (Transports), Nicolas Trotta (éducation), Juan Cabandí (Environnement), Roberto Salvarezza (Sciences et Technologies), Luis Basterra (Agriculture), Matias Lammens (Tourisme et Sports), Sabrina Frederic (Sécurité) et Tristan Bauer (Culture).

Par ailleurs, Miguel Angel Pesce sera le nouveau président de la Banque centrale. Le président élu Alberto Fernandez sera officiellement investi mardi à la tête de la magistrature suprême de l'Argentine, en remplacement de Mauricio Macri. A la tête de la coalition d'opposition Front pour tous, M. Fernandez avait obtenu près de 48% des voix contre 41% à M. Macri sur la base de plus de 90% de bulletins dépourvus lors de l'élection présidentielle d'octobre, selon la Direction électorale nationale. Ces résultats avaient permis à M. Fernandez de l'emporter dès le premier tour, sans avoir besoin d'en passer par un second. La loi argentine stipule en effet qu'un candidat est élu si il recueille au moins 45% des voix ou bien s'il en recueille 40% avec dix points d'avance sur son plus proche rival.

APS

ETATS-UNIS - AFGHANISTAN: Reprise des négociations entre Etats-Unis et talibans à Doha

Les Etats-Unis ont repris samedi leurs négociations avec les talibans au Qatar, a déclaré une source américaine, trois mois après que le président Donald Trump a arrêté les efforts diplomatiques visant à mettre un terme à 18 ans de guerre en Afghanistan, selon des médias.

«Les Etats-Unis ont rejoint les discussions aujourd'hui à Doha.

Elles seront centrées sur la réduction des violences pour mener à des négociations interafghanes et à un cessez-le-feu», a indiqué cette source proche du dossier.

Le 7 septembre, Donald Trump, qui a promis de «mettre fin aux guerres sans fin» et a fortiori au conflit afghan, le plus long de l'histoire des Etats-Unis, avait rompu les discussions directes et inédites menées depuis un an par l'émissaire américain chargé des négociations avec les talibans, Zalmay Khalilzad, qui semblaient sur le point d'aboutir

à un accord. Il avait par la même occasion annulé une invitation faite secrètement aux chefs des talibans à venir le rencontrer, en invoquant la mort d'un soldat américain dans un énième attentat des insurgés à Kaboul.

Après avoir assuré que les pourparlers étaient «morts et enterrés», il avait toutefois semblé assouplir sa position en laissant la porte ouverte au dialogue si les talibans mettaient fin à leurs attaques.

Le 28 novembre, en Afghanistan pour soutenir ses troupes lors de la fête de Thanksgiving, il avait finalement annoncé la reprise des négociations.

Le projet d'accord quasiment scellé début septembre prévoyait un début de retrait progressif des 13.000 à 14.000 soldats américains, principale revendication des talibans. En échange, ces derniers devaient s'engager à ne plus jamais laisser des



«terroristes» agir depuis l'Afghanistan, et à entamer un dialogue inédit avec le gouvernement de Kaboul.

En revanche, seule une «réduction de la violence» était prévue.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE KHEMIS-EL-KHECHNA
COMMUNE DE HAMMEDI

N° : 3222 /S.G/2019
N° d'identification Fiscal : 3537001.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux l'Articles N° 52 et 65 du Décret Présidentiel N° 15-247 du 15/09/2015, portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public,

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hammédi, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans les journaux :

الموعود اليومي : 04/11/2019
DK NEWS : 06/11/2019

Relatif à l'opération :

Prestation de Service Relative au Transport Scolaire des Elèves

Qu'après l'analyse et l'évaluation des offres, la Réalisation de cette opération est attribuée provisoirement comme suit:

N°	Nom du Projet	Nom de l'entreprise/ Identification fiscale	Montant minimum	Montant maximum	Délai de réalisation	Motif de choix
01	Prestation de Service Relative au Transport Scolaire des Elèves	TIMIZAR Mahfoud Hai Ben Oudah Hammédi w Boumerdes NIF 171091800142111	3 791 340,00 DA	10 742 130,00 DA	Une (01) année	Offre unique

Les autres Candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, sont invités à se rapprocher des services de la Commune de Hammédi, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'Attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Le Soumissionnaire qui conteste cette attribution provisoire peut introduire un recours auprès de la Commission communale des Marchés publics de la commune de Hammédi dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics. Conformément à l'Article N° 82 du Décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

DK NEWS

Anep : 1916026330 du 08/12/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE D'OULED FAYET

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITE MINIMAL N° 21/19

Le Président de l'APC d'Ouled Fayet lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences minimal Pour l'opération suivante:

*Acquisition de quatre bus pour la commune d'ouled Fayet.

Les établissements et fournisseurs habilités dans le domaine et intéressés par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de l'APC d'Ouled Fayet contre un paiement de 1000,00 DA. Les offres seront adressées à Monsieur le président de l'APC d'Ouled Fayet sous triple enveloppe et déposé au niveau du bureau des marchés de la commune.

Les dossiers de soumission comprennent une offre de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir:

Dossier de candidature :

- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire
- La déclaration de probité selon modèle ci-joint dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.
- le numéro d'identification fiscale (NIF), pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie.
- l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.
- Expérience de l'entreprise justifiée par le nombre de matériel vendus, similaires à ceux prévus dans le cadre du marché accompagné par des PV de réception ou des attestations de bonne exécution; (la liste des références professionnelles en Algérie dûment authentifiée par les services contractants au caractère public.
- Une copie du registre de commerce.
- Les bilans comptables des deux (03) dernières années 2016-2017-2018 (visés par les services des impôts) en cours de validité.
- Statut de l'entreprise s'il y'a lieu.
- Les références bancaires
- Document relative aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Copies des attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, extrait de rôle apuré ou calendrier de paiement et carte d'immatriculation fiscale).

2-Le dossier technique :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Le délai et planning de livraison.
- Mémoire technique joint dans le cahier des charges.
- Les spécifications techniques du matériel proposé (fiche technique).
- Un engagement signé par le représentant légal au soumissionnaire lié à la durée de garantie du véhicule avec détails et sa mise en œuvre, service après-vente et disponibilité de pièce de rechanges.

3-L'offre financière qui contient :

- La soumission selon modèle ci-joint dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire, (BPU)
- Le détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire, (DQE)

Les offres devront être déposées à l'adresse suivante :

APC D'ouled fayet rue les jardins

Sous triple pli, l'enveloppe extérieure doit être anonyme ne comportant que la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCES DE CAPACITE MINIMAL N° 21 /19
OBJET : Indiquer l'intitulé de l'offre
Soumission à ne pas ouvrir

- La date Limite du dépôt des offres est fixée à (08) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP et les quotidiens nationaux au plus tard à 12 heures

- l'ouverture des plis des offres technique et financières se fait le dernier jour de dépôt des offres à 13h00 au siège de la commune

La durée de validité de l'offre est de 08 jours augmenté de 03 mois.

DK NEWS

Anep : 1916026296 du 08/12/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 099002019057720 DJS

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°/2019

Le Wali de Chlef représenté par le directeur de la jeunesse et des sports lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour: REALISATION D'UNE SALLE OMS 500 PLACES A CHETTIA WILAYA DE CHLEF.

LE RESTE à RÉALISER DU LOT N°01: SALLE DE SPORT (VESTIAIRE + GRADINS + COUVERTURE EN CHARPENTE METALLIQUE)

Ne peuvent soumissionner que les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

1- CAPACITES PROFESSIONNELLES:

Le certificat de qualification et classification:

- Activité principale en bâtiment (catégorie IV ou plus)

2- CAPACITES FINANCIERES:

- Ayant une moyenne du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois (03) dernières années (2015,2016 et 2017) ≥ 30.000.000,00 DA.

3- CAPACITES TECHNIQUES:

a) Attestation de bonne exécution: une attestation de bonne exécution d'un projet de même nature

b) Moyens Humains et Matériels : Disposant des moyens indiqués ci-après :

- > Master, ingénieur en génie civil, bâtiment ou en topographie ou architecte
- > 01 Grue + Camion 10 T ou plus

PRESENTATION DE L'OFFRE :

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir:

A. Dossier de candidature contient:

- La déclaration de candidature, jointe en annexe (annexe II), renseignée en totalité, datée, signée et cachetée
- La déclaration de probité, jointe en annexe (annexe I), renseignée en totalité, datée, signée et cachetée
- La copie des statuts de la société, si le soumissionnaire est une personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA)

4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

a) Capacités professionnelles:

- Certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.

b) Capacités financières: Bilans fiscal des 03 dernières années (2015-2016-2017) portant le cachet de réception des services des impôts pour les personnes physiques. Lorsqu'il s'agit d'une société, ces bilans doivent être certifiés par un commissaire au compte ou un comptable agréé.

c) Capacités techniques:

c-1 Listes des moyens humains justifiés par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS ou par la déclaration annuelle des salaires (DAS) ou contrat d'insertion des diplômés (CID), contrat de travail aidé (CTA) en cours de validité.

c-2 Listes des moyens matériels dûment justifiés par :

- Le matériel roulant doit être justifié par des cartes grises et attestations d'assurances.
- Le matériel non roulant : justifié par des factures conformes à la réglementation en vigueur ou contrat de vente notarié accompagné d'un PV de constat établi par un expert ou un huissier de justice.

c-3 Références professionnelles dûment justifiées (attestation de bonne exécution relatives aux principaux travaux réalisés avec indication du montant et du délai, délivrées par le maître de l'ouvrage).

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1^{ère} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°DJS/2019
" Dossier de candidature "
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres:

B. Offre technique contient :

- La déclaration à souscrire, jointe en annexe (annexe III), renseignée en totalité, datée et signée,
- Un mémoire technique justificatif.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°DJS/2019
" Offre technique "
DENOMINATION DU SOUMMISSIONNAIRE ET OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

C. Offre financière contient:

- La lettre de soumission, jointe en annexe (annexe IV), renseignée en totalité, datée et signée,
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé,
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé,

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3^{ème} enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après :

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°DJS/2019
" Offre financière "
DENOMINATION DU SOUMMISSIONNAIRE ET OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

Les trois enveloppes mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°DJS/2019
PROJET :
Lot n°
"A ne pas ouvrir que la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Est adressée à Monsieur le Directeur de la jeunesse et des sports, 41 rue de la république Chlef.

- La durée de préparation des offres est fixée à vingt un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 14H00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à 14H00.
- Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date des dépôts des offres.

N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction de la jeunesse et des sports Chlef.

DK NEWS

Anep : 1916026228 du 08/12/2019

LIVRE

«L'Algérie contemporaine, cultures et identités», un nouvel essai en ligne de Ahmed Cheniki

Dans son ouvrage, «L'Algérie contemporaine, cultures et identités», l'universitaire Ahmed Cheniki propose une lecture de la réalité culturelle de l'Algérie, interrogeant son identité, soumise, selon lui, à des influences culturelles et linguistiques successives qui ont fini par «marginaliser ses structures autochtones».

A travers cet essai anthropologique de 226 pages, l'auteur tente de rendre compte des «influences culturelles plurielles» ayant investi l'imaginaire social algérien à travers le temps, en laissant des «traces qui ont détourné l'individu de son être originel». L'ouvrage est publié par Hal, une plateforme française en ligne destinée au dépôt et à la diffusion des articles de chercheurs. S'appuyant sur une bibliographie de plus de 140 ouvrages, l'auteur entame sa réflexion en questionnant l'histoire de l'Algérie, théâtre d'une succession d'occupations coloniales, pour aborder ensuite les conditions ayant permis l'«adoption des formes de représentation occidentale», favorisée par l'ouverture et la fréquentation de l'école française qui n'était pas accessible à tous, comme le rappellera l'auteur.

Cette situation a, selon l'essayiste, favorisé la mise en œuvre de «nouveaux langages», méthodes et approches, faisant de l'école le «lieu central où s'articulent les nouveaux discours» basés, soutient-il, sur la tendance à appliquer les «concepts européens» aux productions culturelles autochtones.

Pour saisir cette réalité sur la culture, les arts et la littérature durant les premières années de l'indépendance, l'universitaire propose une plongée dans l'histoire avec la «réalité paradoxale» d'après 1962. Selon lui, les premières années post-indépendance seront marquées par l'émergence d'un «discours double et ambivalent», hérité de la pensée dominante et qui devait consacrer dans les faits la politique de décolonisation.

Cette même réalité, observe-t-il, se présente comme un paysage culturel aux apparences figées, égaré dans les abîmes du «ponctuel» et du «provisoire». L'absence de normes dans l'expression artistique a favorisé la dualité entre le «discours de l'élite», souvent nourri de concepts importés, et celui des strates de la société profonde «encore ancré dans les paysages de la culture de l'ordinaire» dans son expression quotidienne et autochtone, écrit-il.

L'esprit rural empreignant la représentation culturelle, les différentes manifestations artistiques et littéraires dénotaient d'un «univers en déséquence». Une telle situation laissait apparaître des «conflits latents masqués par une unité de façade», mais dissimulant mal des «situations opaques» et un «certain désenchantement» provoqués par une césure et un fossé profonds entre l'élite et le reste de la société,



constate encore l'auteur. Analysant la situation sociolinguistique de l'Algérie à travers les différentes crises qui l'ont secouée - celle de 1980 avec la revendication de l'identité amazighe et les controverses linguistiques récurrentes, Cheniki en arrive à la problématique, toujours posée, des «place et fonction» des langues dans la création artistique (littérature, théâtre et cinéma).

Plus avant, l'auteur porte un regard historique sur la mutation socio-culturelle en Algérie, à travers l'examen de la réalité du livre, de la critique et de la censure en interrogeant le présent, pour se pencher ensuite sur la «situation thématique et esthétique du cinéma» à travers sa production,

le parcours de ses hommes, ses tendances ainsi que son organisation. Il consacre aussi tout un chapitre de son essai au théâtre.

Dans «L'Algérie contemporaine, cultures et identités», l'auteur projette sa réflexion dans l'universalité bien comprise, celle qui se nourrit de l'expérience humaine et favorise l'interaction des cultures du monde, loin de toute concurrence entre elles. Chercheur et essayiste, Ahmed Cheniki compte à son actif une quinzaine d'ouvrages sur le théâtre algérien, arabe et africain, notamment. Il est également enseignant à l'université de Annaba et professeur invité dans des universités en Europe et dans les pays arabes.

CINÉMA

Trois films algériens primés au festival d'Al Qods (Palestine)

Les films algériens «Irfane» de Salim Hamdi, «Les sept remparts de la citadelle» de Ahmed Rachedi et «Curse within shadows» de Imad Ghedjati ont été primés au 4e Festival international du cinéma d'Al Qods (Palestine), rapporte la presse palestinienne. «Irfane» de Salim Hamdi et «Les sept remparts de la citadelle» de Ahmed Rachedi ont remporté respectivement le prix de jury de la section long métrage de fiction et le prix de meilleur production.

«Curse within shadows» de Imad Ghedjati a reçu pour sa part le prix du meilleur film dans la catégorie des films amateurs. Premier long métrage de Salim Hamdi, «Irfane» (reconnaissance), 110mn, se présente sur deux niveaux de narration: le récit d'une moujahida, Yamina, campée par Chafia Boudraa et celui de son petit-fils, de sa



fiancée et leurs amis, des jeunes pétris de talent et vivant sans grandes perspectives d'avenir. D'une durée de 180 mn, le long métrage «Les sept remparts de la citadelle» est une adaptation du roman éponyme écrit par Mohamed Maarfia. Ce film confronte deux perceptions de l'attachement à la terre celui de Thebti, campé par Hassan Kachach, fils d'un paysan algérien exproprié de ses terres, et de Lucien, incarné par l'acteur français Jean-Christophe Rauzy, lui aussi

attaché à ces terres enlevées au propriétaire originel. Créé par le ministère palestinien de la Culture en partenariat avec des associations culturelles palestiniennes et de pays arabes, le Festival international du cinéma d'Al Qods a été lancé simultanément à partir de douze villes arabes dont Alger.

MUSIQUE

Décès du chanteur kabyle Mesbah Mohand-Ameziane

Le compositeur et chanteur d'expression kabyle, Mesbah Mohand-Ameziane s'est éteint vendredi à Bouira à l'âge de 62 des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de son entourage.

Mohand-Ameziane est mort dans la nuit de vendredi à samedi à l'hôpital de Bouira où il avait été admis quelques heures avant son décès, a précisé à l'APS, Hamid, frère aîné du défunt chanteur. Né en 1957 à Ath Laksar, Mohand-Ameziane Mesbah a commencé sa carrière artistique dans le début des années 1980 avec la sortie de sa première chanson «aguitarw» (ma guitare) qui rencontrera un franc succès en Kabylie. Considéré

comme un des grands guitaristes de la chanson kabyle, Mohand-Ameziane apprit sur le tas la musique dès son enfance en s'initiant à la guitare (mandoline), son instrument fétiche qu'il confectionna lui-même à l'aide d'objets de fortune. Auteur de plusieurs chansons reprises par de jeunes chanteurs, Mohand-Ameziane s'est produit en Algérie et à l'étranger pour promouvoir la chanson et la musique kabyles, auxquelles il a insufflé une couleur mélodique «particulière».

Le défunt sera inhumé cet après-midi au cimetière d'Ath Laksar, au sud-est de Bouira, selon ses proches.



APS

SPECTACLE

La pièce de théâtre «Ez'Zaouèche» présentée à Alger

La générale de la pièce de théâtre «Ez'Zaouèche» (le moineau), une tragédie qui traite du mensonge et ses ravages sur l'individu et la société, a été présentée jeudi soir à Alger devant un public nombreux. Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), le spectacle a été mis en scène par Kamel Yaïche sur un texte qu'il a lui-même adapté de l'œuvre, «Le Bosendorfer» de l'écrivain et dramaturge hongrois Ferenc Karinthy (1921-1992).

D'une durée de 80 mn, «Ez'Zaouèche» raconte le désarroi d'un comédien contraint à la retraite, vivant seul avec ses personnages qui l'habitent encore, et la détresse d'une vieille femme mélancolique et solitaire, se retrouvant sans ressources après la disparition de tous les siens. Refusant son statut d'artiste vivant mal le crépuscule imposé à sa carrière, le comédien, incarné par Brahim Chergui, va tomber sur une annonce faisant état de la mise en vente d'un piano de marque «Besendorfer», signe extérieur d'aisance et de confort, que la vieille femme solitaire, rendue par Rania Serouti - qui marque ainsi son retour après une longue absence sur la scène artistique -, a passée sur les pages d'un journal local.

Comme un oiseau de mauvaise augure, le comédien usurpateur décide alors d'appeler la vieille dame au téléphone, simulant le ton de différents personnages fictifs prétendants à l'achat de l'instrument, en usant de ses talents d'imitateur de voix, aux timbres et aux intonations multiples. Harcelant la pauvre dame usée par le chagrin et la solitude, le comédien va enchaîner mensonges et fausses promesses, faisant vivre à sa victime, le plus grand des supplices, dont il rendait fièrement compte chaque fois qu'il l'intensifiait, à un être imaginaire, hiérarchiquement supérieur suggéré par un cache-pousière et un képi accrochés dans le coin de la scène à un porte-manteaux en bois à plusieurs branches. Sur une scène séparée horizontalement par un voile transparent, les comédiens ont évolué dans un «avant» et un «arrière» scène, équipés d'un décor minimaliste fait, respectivement, d'un siège en cuir, d'une petite table et d'un porte-manteau pour l'espace réservé au comédien imposteur, et pour celui occupé par la vieille dame, d'un piano couvert par un drap blanc et de plusieurs caisses en cartons éparpillées dans des atmosphères sombres et mélancoliques suggérant la détresse et le tourment. L'œuvre de Mokhtar Mouffok, l'éclairage neutre, horizontal ou latéral, parfois vif au milieu de la pénombre, a été des plus concluants, contribuant efficacement au renforcement de la sémantique de chacune des situations alimentant la trame, au même titre que la bande son aux extraits choisis pour agrémenter judicieusement différents états d'âme, à l'instar de «Mister Georgina», un tango interprété par le grand Léo Ferré (1916-1993) ou encore la «sérénade» de Franz Schubert (1797-1828). Malgré quelques avis de spectateurs qui, pour certains, ont trouvé que le téléphone «comme unique véhicule» du contact entre les deux personnages a «annulé le jeu des comédiens», et que d'autres, auraient préféré voir les deux espaces scéniques réservés aux deux comédiens «dégagés en profondeur» de manière à avoir les deux artistes «à l'avant, de part et d'autre de la scène», le public a bien accueilli le spectacle, applaudissant longtemps les artistes à l'issue d'une prestation brillamment menée dans un rythme ascendant et soutenu. «Quand le mensonge prend l'ascenseur, la vérité prend l'escalier et finit toujours par arriver», a réagi une femme, reprenant un vieil adage. Produite par le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), sous l'égide du ministère de la culture, la pièce de théâtre «Ez'Zaouèche» (le moineau) devrait être reprogrammée au même lieu durant le mois en cours, avant de «partir en tournée nationale», selon le metteur en scène.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:05

Django Unchained
Réalisateur : Quentin Tarantino
Avec : Jamie Foxx, Christoph Waltz



Alors qu'ils escortent des esclaves au Texas, les frères Speck croisent un étrange dentiste, King Schultz. Il leur propose d'acheter Django, un des prisonniers enchaînés. Les Speck refusant, Schultz est en fait un chasseur de primes. Il a besoin de Django pour reconnaître des hommes qu'il poursuit. En échange de son aide, il le libérera. De son côté, Django rêve de libérer sa femme qui a été vendue à un riche propriétaire.

france 2 20:05

La planète des singes : suprématie

Réalisateur : Matt Reeves
Avec : Woody Harrelson, Amiah Miller



Quinze années ont passé depuis l'échec d'un projet scientifique qui a engendré une épidémie frappant une grande partie de l'humanité et transformé les singes en êtres beaucoup plus intelligents. Malgré la sagesse de leur chef, César, une guerre a éclaté contre les humains menée par le dissident Koba, mort depuis. Une riposte humaine, d'une grande violence, est depuis menée par des militaires, dirigés par l'impitoyable colonel McCullogh. Alors que César, réfugié dans la forêt avec les siens, fait tout pour protéger son peuple, d'anciens fidèles de Koba font entendre une voix discordante.

france 3 20:00

Les enquêtes de Vera

Réalisateur : Carolina Giammetta
Avec : Brenda Blethyn, Kenny Doughty



Une grande enseigne de salons de beauté est endeuillée par la mort de l'une des sœurs de la dirigeante, Lisa Varsey. Au cours d'une fête organisée pour les employés de l'entreprise sur un bateau de croisière, est retrouvé le cadavre de Dani Varsey. La dépouille flotte. Elle a d'abord été égarée. Après avoir inspecté le navire, Vera comprend que son corps s'est retrouvé coincé sous la coque et qu'elle a donc été jetée à l'eau en amont du fleuve. En menant son enquête, Vera découvre que la gestion de la société est loin d'être aussi parfaite que les soins de beauté qu'elle prodigue...

CANAL+ 20:00

Marseille / Bordeaux



Deuxièmes du classement à l'issue de la 14e journée, Dimitri Payet et les Marseillais semblent bien lancés dans la course au podium de la L1. La victoire convaincante acquise face à Lyon (2-1) doit permettre aux hommes d'André Villas-Boas de revoir leurs ambitions à la hausse cette saison en envisageant une qualification pour la Ligue des champions. Pour autant le chemin est encore long. Les Phocéens devront confirmer leurs progrès face aux Girondins emmenés par Jimmy Briand et Nicolas De Préville. Les Bordelais restent en effet bien placés dans le peloton des équipes de tête.

6 20:05

Zone interdite



Des hommes et des femmes, qui veulent devenir des entrepreneurs, ont été suivis. Marine et Joannie, 22 et 25 ans, veulent monter leur institut de beauté dans le Var. Mais elles n'ont pas d'argent. Florence, quant à elle, va ouvrir sa boutique de vêtements après plus de 35 années de salariat. Arnaud, de son côté, quitte l'informatique pour ouvrir un restaurant de tartellettes raffinées, sucrées et salées. Pour ces entrepreneurs, les désillusions et les moments de joie vont se succéder.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2331

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«J'entends et j'oublie, je vois et je me souviens, je fais et je comprends»

Confucius

Mots croisés n°2331

- Horizontalement:**
- Graphique des liens dans un système
 - Légaliserai
 - Perdue - Jouis
 - Bonne place pour un croiseur - Petit carnivore
 - Ilait très bien - Pas facile à convaincre
 - Beau col pour le Tour - Sigle sinistre - Article de souk
 - Son hurlement vous alerte - Peut-être graveleux
 - C'est nickel - Semblable
 - Infiltré - Mines
 - Bien installée - Juste
- Verticalement:**
- Provoqua
 - Joint - Une des Cyclades
 - Etourdies - Bretonne engloutie
 - Utiliserai mes instruments pour retrouver le sol
 - Refuse d'admettre - Massif bernois - Folklore parfois
 - Vieille prison marseillaise - Bonne pioche
 - Instrument de supplice - Surgies
 - Palpable - Piment de conversation
 - Pauses - Chant de ménestrel
 - Même religieuse, elle est cannibale - Partie de cyclone
 - Rogations - Ile atlantique
 - Comme ça, elles sont sans compagnie



HANDBALL : Dénouement de l'affaire Bourriche après une réunion initiée par la FAHB

Le handballeur algérien Mouloud Bourriche, rétabli dans ses droits à l'issue d'une réunion initiée par la Fédération algérienne de handball (FAHB) entre les parties prenantes dans les droits du joueur, peut désormais poursuivre la saison en cours avec le GS Pétroliers sans aucune sanction, a annoncé la FAHB samedi.

Le président de la FAHB, Habib Labane, qui a initié la réunion entre le président du CR Bordj Bou Arreridj, Khaled Achacha, et son homologue du GS Pétroliers, Slim Ami Moussa, a assuré que les deux parties ont trouvé "un accord à l'amiable qui permet à Bourriche de poursuivre la saison sous les couleurs du GS Pétroliers".

"Je remercie les présidents du CR Bordj Bou Arreridj et du GS Pétroliers qui ont fait passer l'intérêt du handball national avant leurs intérêts personnels.

Cet accord exprime l'esprit de fraternité qui règne au sein de la famille du handball algérien", a écrit Labane sur la page Facebook de la FAHB.

De son côté, Bourriche s'est dit "soulagé de la fin du cauchemar", assurant que le dénouement de cette affaire va lui permettre de se reconcentrer sur la terrain.

"J'étais la victime dans cette affaire et des personnes ont voulu me nuire. Je remercie tout ceux qui ont euvré pour trouver une solution", a-t-il déclaré à l'APS. Sous les couleurs du GS Pétroliers depuis janvier 2019, l'ancien international (34 ans) s'était dit victime de "faux et usage de faux" de la part de son ancien club, le CR Bordj Bou Arreridj, qui aurait falsifié sa signature sur une licence, le mettant sur le coup d'une lourde suspension pouvant atteindre deux ans pour double licence.

EXCELLENCE DAMES (3E JOURNÉE) : Résultats complets et classement

Résultats complets et classement à l'issue des matchs de la 3e journée du Championnat national de handball, Excellence dames, disputés vendredi et samedi :

Groupe A / Vendredi :

GS Pétroliers - HC Mila 37-21

US Akbou - CF Boumerdès 20-32

Samedi :

CR Didouche-Mourad - JS Awzelliguen 23-27

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	6	3
2. CF Boumerdès	5	3
3. US Akbou	3	3
4. HC Mila	2	3
-- JS Awzelliguen	2	3
6. CR Didouche-Mourad	0	3

Groupe B / Vendredi :

ASF Constantine - CHB Bachdjerrah 16-35

Samedi :

NRF Constantine - HNB Saïda 41-30

HBC El-Biar - CS Mouloud-Mammeri 35-13

Classement :	Pts	J
1. NRF Constantine	6	3
-- HBC El-Biar	6	3
3. CHB Bachdjerrah	2	3
4. CS Mouloud-Mammeri	0	2
-- ASF Constantine	0	2
-- HNB Saïda	0	1

BOXE / GOLDEN GLOVE ASIA PROMOTION - SUPER MOYENS : Victoire de l'Algérien Rachid Hamani par arrêt de l'arbitre

Hamani, pour son premier combat professionnel chez les super moyens de moins de 75 kilos, a dominé l'Indonésien Bambang Rusiadi par arrêt de l'arbitre, dans un combat à sens unique, disputé vendredi au Ring Boxing Community de Singapour.

Le boxeur algérien Rachid

Une bonne entame pour le fils de la légende de la boxe algérienne, Locif Hamani, qui ambitionne de disputer un championnat du monde, et qui pour atteindre cet objectif doit commencer par disputer plusieurs combats de classement, et dont le premier l'a opposé à Bambang Rusiadi.

Un succès pourtant loin

d'être évident pour l'Algérien, car l'Indonésie était nettement plus expérimenté, comme en témoignent les vingt combats professionnels qu'il compte déjà à son actif.

Hamani compte plusieurs titres majeurs à son palmarès, un championnat d'Afrique en 2005, une médaille d'or aux Jeux Méditerranéens de 2009 ainsi que trois championnats de France.



ARTS MARTIAUX / MUAY THAI - ONE CHAMPIONSHIP : L'Algérien Mahmoudi domine la légende Lerdsila aux points

Le Kickboxer algérien Elias Mahmoudi a battu la légende thaïlandaise de Muay Thai, le triple champion du monde Lerdsila Phuket, en combat disputé vendredi soir à la Salle Axia Arena de Kuala Lumpur (Malaisie), dans le cadre du tournoi One Championship.

Une victoire aux points, par décision unanime des trois juges, déclarée à l'issue du troisième et dernier round.

Nettement plus grand que le Thaïlandais, Mahmoudi a essentiellement utilisé ses longues jambes au cours de

ce combat. D'une part pour maintenir son adversaire à distance, mais aussi pour faire mal et marquer de précieux points au passage.

L'Algérien de 21 ans, qui a combattu avec un short aux couleurs du drapeau national, a d'ailleurs terminé le match sans la moindre blessure apparente au visage, alors que Lerdsila (38 ans) a eu la pommette gauche profondément ouverte.

Quoique, malgré son intensité, le combat s'est déroulé dans un fair-play exemplaire, et à la fin, les deux

hommes se sont mutuellement serrés dans leurs bras. Outre cette confrontation de la catégorie "poids mouche", la Salle Axia Arena a abrité plusieurs autres combats dans la nuit de vendredi à samedi, dont un Championnat du monde de Kickboxing, entre le Thaïlandais Sam Gaiyanghadao et le Chinois Wang Junchang.

Surnommé "Le Sniper" pour l'incroyable précision de ses coups, Elias Mahmoudi est né le 14 janvier 1998 en France, où il est établi. Il mesure 1,78 m pour un poids de 61 kg.

AFFAIRE BOURRICHE:

Le joueur dit être victime de «faux et usage de faux»

Le handballeur algérien Mouloud Bourriche s'est dit jeudi victime de «faux et usage de faux» de la part de son ancien club, le CR Bordj Bou Arreridj qui pourrait lui coûter une lourde suspension pouvant atteindre deux ans pour double licence.

«La direction du CRBBA a falsifié ma signature car à aucun moment je n'ai signé une double licence.

Je me suis entendu avec elle pour partir gratuitement, d'autant plus que je suis arrivé sans contrepartie en provenance de la JSE Skikda.

J'ai décidé de partir car nous n'avons pas trouvé un terrain d'entente», a affirmé à l'APS Mouloud Bourriche, dépité par sa situation qui va lui coûter sa participation avec l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des nations-2020 (CAN-2020) en Tunisie.

Bourriche (34 ans) a rejoint le GS Pétroliers en janvier 2019 en provenance du CR El-Harrouch, mais ne savait pas qu'il allait être bloqué par le CRBBA qui détiendrait, comme le laissent entendre les Bordjis, sa lettre de libération.

«Après six mois passés à El-Harrouch, j'ai rejoint le GSP durant le mercato d'hiver en janvier 2019.

Mais je ne savais pas que le CRBBA et le CREA ont conclu un accord illégal qui n'existe même pas dans les règlements généraux de la Fédération algérienne de handball (FAHB), selon le pré-

sident d'El-Harrouch lui-même, stipulant que si je venais à rejoindre les Pétroliers, le club algérien doit payer la somme de 500.000 dinars», s'est emporté le joueur.

Et d'ajouter : «Quelques mois plus tard, le CRBBA a formulé des réserves contre ma participation lors de la rencontre de Supercoupe, arguant que ma signature au GSP était illégale.

La fédération a alors décidé de me suspendre, je n'ai plus joué depuis 4 mois, chose qui m'a coûté ma place en sélection que j'avais l'ambition de rejoindre.

Je comprends la décision du sélectionneur (Alain Portes) car il ne peut pas convoquer un joueur non compétitif, je ne lui en veux pas».

Afin d'être «rétabli dans ses droits», Bourriche, qui figurait dans la liste des 18 joueurs retenus pour la dernière CAN-2018 au Gabon, a entamé son long combat, décidant notamment de déposer plainte pour «faux et usage de faux» contre le CRBBA.

«Aussi étrange que cela puisse paraître, je n'ai pas été entendu par la Commission de discipline et de qualification de la fédération, vu que je suis l'intéressé.

Le GSP a déposé un recours devant le Jury d'appel, je me suis alors présenté devant cette structure, où on m'a signifié que je ne suis pas une partie dans l'accord entre le CRBBA et le CREA. Le pré-

sident du Jury d'appel m'a clairement affirmé que je ne suis pas fautif dans cette affaire».

«Toutefois, explique Bourriche, personne n'a voulu prendre ses responsabilités dans cette affaire, jetant la balle du côté de la FAHB qui, se basant sur les documents en sa possession, a décidé de me suspendre.

J'ai retiré mon dossier et j'ai saisi, pas plus tard que lundi, le Tribunal arbitral de règlement des litiges sportifs», se disant «étonné» par la non-publication du procès-verbal de la délibération relative à sa sanction.

Une sanction qui «ne sert personne»

De son côté, le président du CRBBA, Khaled Achacha, s'est mis du côté du joueur en refusant toute sanction contre lui, tout en défendant la position de son club.

«La FAHB n'a pas le droit de sanctionner le joueur, c'est une affaire qui concerne notre club, El-Harrouch et le GSP. C'est un joueur qui appartient au CRBBA et j'ai les documents nécessaires prouvant mes propos», a réagi le patron des champions d'Algérie 2018-2019.

Avant de poursuivre : «De toutes les manières, il ne fera plus partie de l'effectif de mon équipe. Je ne suis pas fou pour jouer avec la réputation de mon club et toute une ville, en signant un faux contrat. Une éventuelle suspension

de Bourriche ne sert les intérêts de personne : ni le CRBBA, ni le GSP, encore moins le joueur.

J'ai parlé avec Bourriche et je lui ai expliqué que c'était une question de principe, si le GSP veut l'avoir, il n'a qu'à me contacter pour bénéficier de ses services».

Dans le souci d'avoir la version de la FAHB, son président Habib Labane a tenu à clarifier la position de l'instance fédérale dans une déclaration à l'APS : «Nous avons reçu des documents de deux clubs différents signés par la même personne, on n'a pas les moyens d'authentifier cette signature.

Le joueur a le droit de faire appel, mais il y a un règlement à suivre et il sera sanctionné selon les lois en vigueur».

Le numéro 1 de la FAHB s'est dit «embarrassé» par cette situation, «car il s'agit d'un joueur international.

J'espère qu'il sera rétabli dans ses droits. La Commission de discipline et de qualification a convoqué les deux clubs (CRBBA et GSP, ndr) lors de la première réunion sans Bourriche, ce dernier a été entendu par le Jury d'appel».

Le président du CREA, Abderrahmane Briouet, a été le premier à faire les frais de cette affaire, suspendu par la FAHB pour un an, plus une amende de 40.000 DA, pour avoir remis la lettre de libération du joueur au GSP et au CRBBA en même temps.

LIGUE DES CHAMPIONS (2^E J): Défaite de la JS Kabylie face à l'ES Tunis (1-0)

La JS Kabylie s'est inclinée face à l'ES Tunis sur le score de 1-0 (mi-temps : 0-0) en match comptant pour la deuxième journée de la phase de poules (Gr. D) de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputé vendredi soir au stade de Radès (Tunisie).

L'unique but de la rencontre a été inscrit par le milieu offensif des «Sang et Or» Anis Badri à la 73e minute sur penalty.

Dans le deuxième match du groupe D, le Raja Casablanca (Maroc) s'est imposé en RD Congo devant l'AS Vita Club (1-0).

A l'issue de cette journée, l'ES Tunis trône en tête du groupe D avec 6 points, devant la JS Kabylie et le Raja Casablanca qui comptent 3 unités chacun, tandis que Vita Club est bon dernier avec un zéro point au compteur.

Les matchs de la 3e journée du groupe D, prévus les 27 et 28 décembre, mettront aux prises l'ES Tunis à l'AS Vita Club et le Raja Casablanca à la JS Kabylie.



ESTunis-JS Kabylie (déclarations)

Mouine Chaabani (entraîneur Espérance de Tunis): «L'objectif est atteint en ayant engrangé trois points supplémentaires. On s'attendait à ce que le match soit difficile et on a résisté en conservant notre équilibre. La JS Kabylie est un sérieux prétendant dans notre poule, et dans cette compétition on est généralement confronté à de grandes équipes, soit le champion soit son dauphin et une chose est sûre: le niveau s'est considérablement élevé dans le football nord-africain. Et le fait que la JS Kabylie s'est absente dix ans de la ligue des champions n'enlève rien à ses performances et aux capacités qu'elle affiche aujourd'hui. Quant à nous il nous reste encore beaucoup de travail à faire pour établir les automatismes nécessaires».

Hubert Velud (entraîneur JS Kabylie): «Nous avons fait un bon match et sur l'ensemble on ne méritait pas de perdre. En première mi-temps, nous avons perdu beaucoup de ballons dans notre camp, ce

qui nous a mis en danger. Par rapport à notre organisation défensive, l'Espérance ne nous a pas mis en difficulté en jouant l'attaque placée. Elle était plus dangereuse sur les ballons que nous avons perdus.

Nous sommes toutefois parvenus à créer de belles occasions. Le petit regret c'est de n'avoir pas marqué un but malgré l'énorme occasion d'égalisation que nous nous sommes procurées en toute fin de match. Hormis le manque d'efficacité offensive de notre part et l'arbitrage déplorable, je suis satisfait du rendement de mes joueurs».

Anice Badri (milieu Espérance de Tunis): «C'était un match difficile. Il faut dire que toutes les équipes qui viennent ici se donnent à fond, ferment les espaces et nous laissent jouer pour contrer derrière. J'estime que le score d'un but à zéro est un bon score après la victoire acquise en déplacement devant le Raja et à nous désormais de continuer à travailler».

Sameh Derbali (défenseur Espérance

de Tunis): «En première mi-temps nous étions un peu crispés et il y avait trop de précipitation et de déchets techniques dans notre jeu. Grâce aux consignes du coach, nous avons développé un meilleur jeu à la reprise et nous nous sommes armés de plus de patience jusqu'à ce qu'intervienne la faute de notre adversaire, pour voir nos efforts récompensés enfin. Finalement on gagne trois points supplémentaires qui nous permettront de continuer à travailler dans la sérénité».

Mohamed Ali Yacoubi (défenseur Espérance de Tunis): «Devant des adversaires qui ferment le jeu et jouent avec un bloc bas, on est obligé de batailler tout au long du match pour percer leur défense et trouver la faille.

Maintenant l'essentiel c'est d'avoir gagné et acquis les trois points de la victoire. Nous devons néanmoins continuer à travailler sur le plan tactique pour pouvoir faire face à l'avenir à de tels dispositifs défensifs adverses».

CRISE DE GESTION DES CLUBS : Les premières propositions de solutions «dans un mois» (DCGF)

Les premières propositions de règlement de la crise administrative et financière que connaissent les clubs professionnels de football, seront connues «dans un mois», a indiqué samedi la Ligue de football professionnel (LFP) citant le président de la Direction de contrôle de gestion et finances (DCGF) lors d'une réunion entre les responsables des deux parties.

Le président de la DCGF, Reda Abdouch, «a assuré qu'il y a des solutions qui se profilent» ajoutant que «dans un mois, la DCGF ficellera son premier dossier dans lequel on propose les premières solutions», a fait savoir la LFP dans un communiqué publié samedi.

Lors d'une réunion de plus de deux heures, les deux parties

ont échangé leur point de vue sur la situation des clubs professionnels et les projets de solutions.

M. Abdouch a qualifié l'état des clubs professionnels d'«alarmant au double plan administratif et financier qui se répercute indéniablement sur l'aspect technique».

«Tout le monde connaît la gravité de cette situation marquée par un déficit financier chronique de tous les clubs.

Mais que faut-il faire pour sauver ce qu'il y a à sauver ? C'est l'action que doit entreprendre la DCGF».

Pour Reda Abdouch, la feuille de route des premières opérations a été élaborée.

«C'est dans ce cadre que nous avons tenu récemment une réunion avec les clubs de Ligue 1. Nous comptons pro-

chainement rendre visite aux clubs pour évaluer sur place leur système organisationnel car nous estimons que chaque club nécessite un traitement particulier.

Je répète, notre mission est de mettre en place les mécanismes qui tendent à une amélioration de la situation.» Le président de la DCGF s'est dit convaincu que «la meilleure solution passe par la dotation des clubs d'un statut particulier (...), mais en attendant il est indispensable de faire l'effort pour engager une réflexion sur des idées palliatives».

De son côté, le président de la LFP, Abdelkrim Medaouar, a notamment apporté son soutien à l'idée de transformer les clubs en sociétés sportives à la place de sociétés commerciales, appelant dans ce

contexte, à une mobilisation pour «faire aboutir cette idée» à travers la saisine des autorités compétentes «pour préparer une loi qui va dans ce sens».

La réunion entre le bureau exécutif de la LFP et les responsables de la DCGF, est intervenue dans le sillage du rapport accablant publié par l'instance fédérale sur la situation financière et administrative des pensionnaires de la Ligue 1.

La DCGF, présidée par Réda Abdouch, avait avancé, dans des déclarations précédentes à la presse, le chiffre de 740 milliards de centimes représentant le déficit de 10 clubs sur les 16 de la Ligue 1, tirant la sonnette d'alarme sur la situation du ballon rond en Algérie qui constitue un «gouffre financier».

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (2E JOURNÉE - GROUPE C): LE PETRO Atletico et l'USM Alger se neutralisent (1-1) à Luanda

L'USM Alger a arraché un précieux nul devant les Angolais de Petro Atletico (1-1), mi-temps (0-0) en match comptant pour la 2eme journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football (groupe C), disputé samedi au stade du 11 novembre à Luanda.

Benchaa a ouvert le score pour les «Usmistes» à la 54e minute, avant que Tony ne rétablisse l'équilibre à la 64e minute pour Petro Atletico.

C'est le second match nul des «Rouge et Noir» après celui concédé devant le club marocain du WA Casablanca (1-1), samedi dernier au stade Mustapha-Tchaker (Blida).

A l'issue de cette rencontre, le club algérien occupe provisoirement la 2e place du groupe, avec un total de 2 pts pour 2 matches, derrière Mamelodi Sundowns (3 pts - 1 m), alors que le Raja de Casablanca est 3e (1 pt - 1 m) en compagnie de Petro Atletico (1 pt - 2 m).

Le second match du groupe C opposera en soirée (20h00) le WA Casablanca (Maroc) à Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud).

L'USM Alger accueillera le 27 ou 28 décembre prochain, le club sud-africain de Mamelodi Sundowns pour le compte de la 3e journée de la compétition. Les deux premiers se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR. D - 2E J.): Le Raja Casablanca s'impose chez l'AS Vita Club (1-0)

Le club marocain du Raja Casablanca s'est imposé devant son homologue congolais de l'AS Vita Club 1-0 (mi-temps 0-0) en match comptant pour la deuxième journée de la phase de poules (Groupe D) de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputé vendredi au stade des «Martyrs» de Kinshasa.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Sofiane Rahimi (48e). Les Marocains remportent ainsi leur première victoire, après avoir été battus lors de la 1re journée à Casablanca par l'ES Tunis (0-2), alors que les Congolais concèdent leur 2e défaite après celle subie devant la JS Kabylie (0-1) à Tizi-Ouzou.

Pour le compte de la même poule, l'ES Tunis et la JS Kabylie s'affronteront en soirée (20h00) au stade de Radès (Tunis), le vainqueur prenant seul la tête de la poule D.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE: Le point du groupe D après la 2^e journée

Point du groupe D de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'issue des matchs de la 2^e journée disputés vendredi :

AS Vita Club (RD Congo) - Raja Casablanca (Maroc) 0-1
ES Tunis (Tunisie) - JS Kabylie (Algérie) 1-0

Classement :	Pts	J
1. ES Tunis	6	2
2. JS Kabylie	3	2
--. Raja Casablanca	3	2
4. AS Vita Club	0	2

Déjà joué :

JS Kabylie - AS Vita Club 1-0
Raja Casablanca - ES Tunis 0-2

Reste à jouer :

3^e journée (27-28 décembre) :

ES Tunis - AS Vita Club

Raja Casablanca - JS Kabylie

4^e journée (10-11 janvier 2020) :

AS Vita Club - ES Tunis

JS Kabylie - Raja Casablanca

5^e journée (24-25 janvier 2020) :

ES Tunis - Raja Casablanca

AS Vita Club - JS Kabylie

6^e journée (31 janvier-1^{er} février 2020) :

Raja Casablanca - AS Vita Club

JS Kabylie - ES Tunis

NB : les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 RÉSERVES (13^E JOURNÉE) : Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue des matchs de la 13^e journée du championnat de Ligue 1 de la catégorie des réserves, disputés samedi :

NA Hussein-Dey - NC Magra 2-1
CR Belouizdad - JS Saoura 1-0
USM Bel-Abbès - MC Alger 0-2
ES Sétif - AS Ain M'lila 2-1
US Biskra - CA Bordj Bou Arréridj 2-0

Mardi 10 décembre :

JS Kabylie - MC Oran (16h00) huis clos

Paradou AC - CS Constantine (reportée)
ASO Chlef - USM Alger (reportée)

Classement :	Pts	J
1. JS Saoura	34	13
2. ES Sétif 30	13	
3. Paradou AC 26	11	
4. CS Constantine 24	12	
5. MC Alger	21	13
6. MC Oran	18	12
7. ASO Chlef	17	12
--. CABB Arréridj	17	12
9. CR Belouizdad	15	13
--. US Biskra	15	13
11. USM Alger	14	11
12. JS Kabylie	13	11
13. NA H. Dey	12	13
14. USM Bel-Abbès	11	13
15. NC Magra	4	11
16. AS Ain M'lila	2	13

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2^E J - GR. D) PARADOU AC - HASSANIA AGADIR : Les «Académiciens» visent la tête du groupe

Le Paradou AC, seul représentant algérien en phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, accueillera aujourd'hui la formation marocaine de Hassania Agadir au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00) avec l'intention de se hisser en tête du classement, à l'occasion de la 2^e journée (Gr. D).



Ayant réussi ses débuts dans cette phase de poules en décrochant un point précieux à Abidjan face aux Ivoiriens de San Pedro (0-0), le PAC sera face à un sérieux client qui a également démarré du bon pied en battant à la maison le club nigérian d'Enyimba (2-0).

Dirigé désormais sur le banc par l'expérimenté technicien marocain M'hamed Fakhir, le club d'Agadir, 14^e au classement du championnat marocain (5 points), se déplacera à Blida avec l'objectif d'éviter la défaite et conforter du coup sa position de leader.

Mais le PAC, lanterne rouge de la Ligue 1, aura à cœur de rester sur sa bonne dynamique en Coupe de la Confédération, lui qui n'a concédé qu'une seule défaite pour sa première participation à cette épreuve continentale (1-0 en déplacement face aux Guinéens du CI Kamsar au tour préliminaire, nldr).

«En dépit des conditions extrêmes dans lesquelles nous avons évolué en Côte d'Ivoire,

les joueurs sont à féliciter pour avoir décroché un point qui vaut son pesant d'or.

Maintenant, nous devons bonifier ce résultat en visant la victoire face à Agadir, laquelle nous permettrait de nous hisser en tête du classement.

C'est une belle occasion à ne pas rater», a indiqué le président du PAC, Hacène Zetchi.

Sur le plan de l'effectif, l'entraîneur portugais des «Académiciens», Francisco Alexandre Chalo, devra se passer des services de certains éléments à l'image de Ryad Benayad et Hamza Mouali, blessés.

En revanche, il pourra compter sur la forme optimale affichée par le gardien de but Taoufik Moussaoui, auteur du 4^e plus beau sauvetage lors de la première journée.

Dans l'autre match de ce groupe D, les Nigériens d'Enyimba, reversés en Coupe de la Confédération après leur élimination en 16^{es} de finale de la Ligue des champions, devront impérativement l'emporter dimanche à Aba face à

San Pedro (14h00) pour pouvoir se relancer dans la course à la qualification en quarts.

Rappelons que le CR Belouizdad, l'autre représentant

algérien dans cette épreuve, avait été éliminé en 16^{es} de finale par les Egyptiens de Pyramids FC, pour les quarts de finale.

Le point du groupe D avant la 2^e journée

Point du groupe D de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, où figure le seul représentant algérien le Paradou AC, avant la 2^e journée prévue dimanche :

2^e journée :

Enyimba (Nigeria) - San Pedro (Côte d'Ivoire) (14h00)
Paradou AC (Algérie) - Hassania Agadir (Maroc) (20h00)

Classement :	Pts	J
1. Hassania Agadir	3	1
2. Paradou AC	1	1
--. San Pedro	1	1
4. Enyimba	0	1

Déjà joué :

1^{re} journée :

San Pedro - Paradou AC 0-0
Hassania Agadir - Enyimba 2-0

Reste à jouer :

3^e journée (29 décembre) :

Paradou AC - Enyimba

San Pedro - Hassania Agadir

4^e journée (12 janvier 2020) :

Enyimba - Paradou AC

Hassania Agadir - San Pedro

5^e journée (26 janvier 2020) :

Enyimba - Hassania Agadir

Paradou AC - San Pedro

6^e journée (2 février 2020) :

Hassania Agadir - Paradou AC

San Pedro - Enyimba

NB : les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Coupe de la Confédération (2^e journée) :

Le programme

Programme des rencontres de la 2^e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, prévues dimanche (en heures algériennes) :

Groupe A :

Al-Masry (Egypte) - Enugu Rangers (Nigeria) (15h00)

Pyramids FC (Egypte) - FC Nouadhibou (Mauritanie) (20h00)

Groupe B :

Zanaco (Zambie) - RS Berkane (Maroc) (12h00)

ESAE FC (Bénin) - Motema Pembe (RD Congo) (15h00)

Groupe C :

Djoliba AC (Mali) - Bidvest Wits (Afrique du Sud) (15h00)

Horoya AC (Guinée) - Al-Nasr (Libye) (15h00)

Groupe D :

Enyimba (Nigeria) - San Pedro (Côte d'Ivoire) (14h00)

Paradou AC (Algérie) - Hassania Agadir (Maroc) (20h00)

NB : les deux premiers de chaque groupe se qualifient

COUPE DU MONDE 2022 (ÉLIMINATOIRES ZONE AFRIQUE /2^E TOUR) :

La FAF conviée à un séminaire des commissaires de match au Caire

La Fédération algérienne de football (FAF) participera à un séminaire dédié aux commissaires de match nommés pour les rencontres de deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2022, prévu le 21 janvier 2020 au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire, a indiqué samedi l'instance fédérale.

En sa qualité de potentiel commissaire de match à la compétition susmentionnée, la FIFA a le plaisir d'inviter la Fédération algérienne de football (FAF) à cet événement qui se tiendra au siège de la CAF sis au Caire (Egypte), le mardi 21 janvier 2020, précise la FAF sur son site officiel.

Au sortir de cette réunion aura lieu le tirage au sort du deuxième tour des qualifications pour la Coupe du Monde Qatar 2022 (zone Afrique). Cérémonie à laquelle la FAF sera également conviée (lieu à confirmer), souligne la même source.

Le deuxième tour des éliminatoires du mondial 2022 va regrouper 40 pays, les 14 vainqueurs du tour préliminaire et les 26 meilleures équipes du continent dont l'Algérie, exemptées de ce premier tour. On procédera alors à un tirage pour former 10 groupes de 4 équipes. Les 10 premiers des poules seront ensuite qualifiés pour des matchs de barrages aller/retour. Et les cinq vainqueurs de ces matchs de barrages seront qualifiés pour la Coupe du Monde 2022 au Qatar.

**Leicester :
Rodgers blindé !**

Auteur d'un excellent début de saison et récemment annoncé dans le viseur d'Arsenal, l'entraîneur de Leicester Brendan Rodgers a été récompensé ! Ce vendredi, le technicien nord-irlandais a officiellement prolongé son contrat jusqu'en juin 2025 avec les Foxes. Il s'agit d'une belle récompense pour l'ancien coach de Liverpool, qui occupe actuellement la 2e place du classement en Premier League avec Leicester.



Nouvelle distinction pour Sadio Mané !

Quatrième du classement du Ballon d'Or, Sadio Mané s'est consolé en étant élu meilleur joueur du mois en Premier League. Mérite pour un joueur qui a enflammé les compères lors du mois de novembre.

Auteur de trois réalisations et une passe décisive, le Sénégalais a permis aux Reds de poursuivre leur série de victoires en championnat Anglais. « Je suis très heureux d'aider l'équipe, c'est un grand honneur pour moi. Cela a été des semaines merveilleuses pour moi et mes coéquipiers et nous devons continuer à avancer. Je tiens à remercier les fans, ainsi que tous ceux qui ont voté pour moi, je vous aime tous », a déclaré le joueur au site officiel du club.

Le Real et le PSG se disputent Koulibaly

Tandis que Kalidou Koulibaly est présenté comme le possible successeur de Thiago Silva au Paris Saint-Germain, voilà que le Real Madrid se pointe dans le dossier du joueur de Naples.

Même si le Napoli de Carlo Ancelotti traverse une première moitié de saison difficile, il y a dans l'effectif du club italien un joueur qui suscite énormément d'intérêt dans toute l'Europe, il s'agit bien évidemment de Kalidou Koulibaly, le roc défensif du Napoli. Et même si l'international sénégalais n'est pas non plus au sommet de son art, et qu'un contrat le lie avec Naples jusqu'en 2023, cela commence à sérieusement s'agiter autour de son nom dans la perspective du mercato estival 2020. Vendredi soir, on apprend que le Paris Saint-Germain envisageait de faire de Koulibaly le possible successeur de Thiago Silva, lequel arrive en fin de contrat sans avoir reçu d'offre de prolongation.

Mais ce samedi, la presse italienne précise que le PSG n'est pas le seul à vouloir s'offrir le défenseur de Naples. En effet, Niccolò Ceccarini affirme que Zinedine Zidane et le Real Madrid auraient également le désir de s'offrir le défenseur sénégalais pour renforcer ce secteur de jeu. Mais pour réussir à convaincre Aurelio de Laurentis de lâcher Kalidou Koulibaly il faudra mettre un gros chèque sur la table puisque le journaliste transalpin affirme qu'en juin prochain une clause automatique de 150M€ sera mise sur le contrat du défenseur de 28 ans. Et le président du Napoli n'est pas du genre à être facile en affaire. Autrement dit, Nasser Al-Khelaifi et Florentino Perez auront une marge très réduite pour négocier concernant Koulibaly.

AUBAMEYANG SUR LE DÉPART ?

L'attaquant gabonais pourrait quitter les Gunners lors du prochain mercato hivernal. Sous contrat avec Arsenal jusqu'en juin 2021, l'avant-centre aurait stoppé toutes les discussions concernant une éventuelle prolongation. Selon The Mirror, l'ancien joueur de l'ASSE serait frustré par la situation de son club. Agé de 31 ans, il souhaiterait pouvoir gagner des titres et disputer la Ligue des champions, ce que le club londonien ne peut lui proposer pour le moment. Aubameyang est arrivé à Arsenal en janvier 2018 pour un montant de 63 millions d'euros. Il a inscrit 53 buts en 83 rencontres avec le maillot des Gunners.

Arsenal : la piste Arteta au point mort ?

Annoncé comme une cible d'Arsenal pour succéder à Unai Emery, Mikel Arteta n'a visiblement pas fait l'objet d'une approche concrète de la part des Gunners. Le milieu de terrain espagnol présente un profil intéressant aux yeux du club londonien dans la mesure où ce dernier a évolué à Arsenal entre 2011 et 2016 en tant que joueur et continue d'engranger de l'expérience aux côtés de Pep Guardiola. Mais l'entraîneur de Manchester City l'assure, Arteta n'a pas été contacté à l'heure actuelle et restera probablement son adjoint jusqu'à la fin de saison.

Ronaldo regrette le Real

Privé du Ballon d'Or et critiqué en Italie, Cristiano Ronaldo ne vit pas la meilleure période de sa carrière. Affecté, l'attaquant de la Juventus Turin regretterait son départ du Real Madrid en 2018.

Du coup, Cristiano Ronaldo regretterait son départ du Real Madrid, croit savoir le média espagnol ABC. Le Bianconero aurait effectivement laissé entendre à d'anciens coéquipiers qu'il n'aurait jamais dû partir. Au fond de lui, l'attaquant de 34 ans, qui se rend compte de l'influence de la Maison Blanche, estime qu'il aurait remporté les deux derniers Ballons d'Or s'il était resté. Seulement voilà, l'international portugais était parti sur un coup de tête.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction Abdelmadjid TAREB

Publicité : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

Le ministre des AE prend part à Rome à une réunion consacrée à la Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a pris part vendredi à Rome, en marge de sa participation à la 5^{ème} édition de la Conférence MED Dialogues, à une réunion consacrée à l'examen du dossier libyen, organisée par le chef de la diplomatie italienne, Luigi Di Maio, et à laquelle ont participé les représentants des pays voisins de la Libye. Au cours de cette rencontre, les participants «ont souligné leur attachement à une solution politique inclusive du dossier libyen, seule alternative viable et en mesure de répondre aux aspirations du peuple libyen». Ils ont à cet égard, «rappelé leur attachement à la nécessité d'associer les pays voisins de la Libye dans la recherche et la mise en œuvre de toute solution à la crise libyenne».

ALGÉRIE-ITALIE M. Boukadoum à Rome à la conférence MED-dialogues

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a pris part, vendredi et samedi à Rome (Italie), à la 5^{ème} édition de la conférence MED-Dialogues, à l'invitation de son homologue italien, Luigi Di Maio.



Placée sous le thème «Au-delà de la tourmente, un agenda positif», cette conférence a permis aux personnalités présentes de présenter de nombreuses communications et de débattre des questions inhérentes à la région méditerranéenne et au-delà, en particulier les relations euro-méditerranéennes et le processus de Barcelone, la question du Proche-Orient et le dialogue euro-arabe, la crise en Libye, la situation au Mali et la question de la stabilité et de la sécurité de la région sahélienne. A cette occasion, le chef de la diplomatie algérienne a présenté une communication sur «les principales préoccupations de la politique étrangère de l'Algérie», mettant en relief sa démarche dans la région du Maghreb et en Afrique,

«la contribution de notre pays à la stabilité et à la coopération à travers les efforts consentis sur le dossier libyen, sur la question du Mali et la mise en œuvre de l'accord de Bamako». La question du Sahara occidental en relation avec la situation au Maghreb ainsi que la situation au Sahel ont été au centre de l'intervention du ministre des Affaires étrangères. M. Boukadoum a eu, par ailleurs, une dense activité à travers les interactions et les contacts avec les personnalités présentes à la conférence et les entretiens qu'il a eus notamment avec, Ahmed Aboul Gheit, secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Kamel Nacer, secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, Ghassan Salame et Geir O. Pe-

dersen, tous deux représentants du secrétaire général des Nations unies, respectivement, pour la Libye et la Syrie et Kalla Ankourao, MAE du Niger. M. Boukadoum a également tenu une réunion bilatérale avec son homologue italien, Luigi Di Maio, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale au cours de laquelle les deux parties ont souligné la qualité du dialogue politique et des relations de coopération ainsi que la mise en perspective des échéances bilatérales à venir entre les deux pays. Une trentaine de ministres des Affaires étrangères, de hauts responsables, d'experts et de chercheurs universitaires ont pris part aux travaux de cette conférence.

ARMÉE Gaïd Salah en visite de travail aux Commandements des Forces terrestres et de la Gendarmerie nationale



Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectuera, dimanche et lundi, des visites de travail et d'inspection, respectivement, aux Commandements des Forces terrestres et de la Gendarmerie nationale, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le Général de Corps d'Armée "présidera, lors de ces visites, des réunions d'orientation avec les cadres et personnels des Forces terrestres et de la Gendarmerie nationale", précise la même source.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : Nécessité de redoubler d'efforts pour développer les énergies renouvelables

La nécessité de redoubler les efforts pour développer les énergies renouvelables en vue de mieux préparer la transition énergétique a été mise en exergue par les participants samedi à la 24^{ème} édition de "la Journée de l'Énergie". Ainsi, la secrétaire générale du ministère de l'Énergie, Fatma-Zohra Cherfi a souligné que "des riches débats engagés à travers l'ensemble du pays ressort un consensus sur le besoin d'élaborer une politique énergétique nationale renouée" s'appuyant sur les expériences et les atouts du pays.

Elle a également souligné l'intérêt pour cette nouvelle politique qu'elle soit "en ligne avec les évolutions technologiques du monde et adaptée aux défis qui se présentent à nous". De son côté, la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati a mis en exergue les efforts de l'Algérie pour atteindre les objectifs du développement durable, à travers l'élaboration de plusieurs stratégies.

Elle a, dans ce sens, cité l'adoption du premier plan national pour le climat pour la période 2020-2030, ainsi que la création

récente du Commissariat aux Énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Elle a également souligné que "l'Algérie s'est engagée pour parvenir à un modèle économique durable" à travers des stratégies incluant plusieurs parties prenantes dans le domaine des énergies renouvelables.

Pour sa part, le Commissaire national aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Nouredine Yassaa a indiqué qu'une stratégie globale pour le développement des énergies renouvelables sera mise en place prochainement. Cette stratégie intégrera un plan de travail détaillé afin de donner une vision claire aux opérateurs économiques dans le but d'attirer l'investissement local et international dans ce secteur, a-t-il précisé.

"Pour ce faire, il faudra créer un climat d'investissement attractif et flexible", a estimé M. Yassaa.

De son côté, le P-dg de Société nationale de l'électricité et du gaz, Sonelgaz, Chaher Boulekhras a souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour développer les énergies renouvelables en vue de mieux

préparer la transition énergétique et de s'affranchir progressivement, à moyen et long terme, des hydrocarbures.

Il a, dans ce cadre, appelé à une "véritable finance verte" qui accompagne l'industrie en finançant des projets électriques. Il a, par ailleurs, souligné que pour l'Algérie, "les ressources énergétiques occupent toujours une place prépondérante dans son développement socio-économique, vu qu'ils constituent leur principale source de devises".

Cela doit, selon lui, changer vite mais sans que cet objectif de durabilité ne freine le développement économique. Dans ce cadre, il a estimé que "les stratégies et politiques énergétiques qui assureront à notre pays un développement structurel de son économie sont celles-là mêmes qui permettront par la suite de mettre en œuvre les objectifs de développement durable".

Une consommation énergétique maîtrisée et responsable

"Les objectifs de développement durable ne pourront être réalisés sans une consommation énergétique maîtrisée et

responsable dans notre pays", a soutenu M. Boulekhras. Pour lui, le défi consiste à couvrir une demande énergétique maîtrisée, à créer de la richesse et des emplois, à réaliser les investissements pour assurer le développement économique et industriel du pays tout en s'inscrivant dans la durabilité. "C'est d'autant plus important qu'il est difficile désormais de miser sur l'augmentation des tarifs pour réguler la consommation. Nous devons donc réduire la consommation pour compenser la hausse inévitable du coût unitaire de l'énergie", a-t-il soutenu. Selon lui, le programme prévoyant 47 à 51 TWh à l'horizon 2035-2040, est "en cours de concrétisation". Il a, dans ce cadre, cité la réalisation de 22 centrales photovoltaïques d'une puissance totale de 350 MWC dans le Sud et dans les Hauts Plateaux, la réalisation, dans une phase initiale, une ferme éolienne de 10 MW et des petites centrales d'énergies renouvelables.

Ces capacités en Énergies renouvelables déjà installés ont permis d'identifier les contraintes et les défis qui pourraient se dresser devant le développement des ENR à grande échelle.

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ : 20 individus arrêtés dans le sud du pays

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec les éléments des Douanes ont arrêté vendredi lors d'opérations distinctes à Djanet, Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, vingt (20) individus dans le cadre de la lutte contre la contrebande, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire en coordination avec les éléments des Douanes

ont arrêté, le 06 Décembre 2019, lors d'opérations distinctes menées à Djanet/4 RM, Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar/6eRM, (20) individus et ont saisi (02) véhicules tout-terrain, (01) camion, (05) groupes électrogènes, (02) marteaux piqueurs, ((07) sacs de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que (03) chargeurs de munitions vides, (02) téléphones portables et une somme d'argent estimée à 59000 Dinars algériens", précise la même source. Dans le même contexte, les éléments de la Gendarmerie Nationale de Batna

et Tebessa/5 RM, ont arrêté deux (02) personnes en possession de (02) fusils carabine, un (01) fusil à pompe et une paire de jumelles, ajoute-t-on. Par ailleurs, des éléments des Garde-côtes ont appréhendé à El Kala/5eRM un (01) plongeur sans autorisation et ont saisi des équipements de plongée alors que (14) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen/2 RM, Tindouf/3 RM, Djanet/4 RM, Tebessa et Souk Ahras/5 RM.